

Le **SAVOIR** pour nourrir le monde



Ordre des
AGRONOMES
du Québec

RAPPORT ANNUEL 2013-2014
de l'Ordre des agronomes du Québec

Conformément au *Règlement sur le rapport annuel d'un ordre professionnel*, ce rapport présente les principales activités de l'Ordre des agronomes du Québec pour l'exercice financier débutant le 1^{er} avril 2013 et se terminant le 31 mars 2014.

Veillez noter que le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte. Il désigne donc aussi bien les femmes que les hommes.

Ordre des agronomes du Québec — 2014

Tirage: 200 exemplaires

Reproduction autorisée avec mention de la source

Cette publication a été réalisée par le personnel du siège social de l'Ordre des agronomes du Québec.

Responsable de l'édition: Marlène Casciaro, ARP

Coordination : Denise Dupuis

Conception et réalisation graphique: IDÉALISTE

Révision: Danielle-Andrée Frank, ARP

Dépôt légal — 2014

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

ISBN 978-2-922380-31-6
ISSN 1481-1820

NOTRE MISSION

La mission de l'Ordre des agronomes du Québec (OAQ) est d'assurer la compétence, le professionnalisme et l'engagement des agronomes envers les utilisateurs de services agronomiques pour le mieux-être de la société.

NOTRE VISION : LA PLACE QU'ENTEND OCCUPER L'OAQ

Être la référence en agronomie et un intervenant incontournable dans les aspects économique, social et environnemental de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois.

NOS VALEURS :

LES CRITÈRES MORAUX QUI GUIDENT LES MEMBRES DE L'OAQ

L'intégrité, la transparence, la collégialité, la rigueur professionnelle et le respect. Ce sont ces mêmes valeurs qui doivent également guider les membres du personnel de l'OAQ dans la réalisation de leurs activités.

NOTRE PLAN D'ACTION STRATÉGIQUE 2012-2015

Pour accomplir son mandat, le conseil d'administration de l'Ordre s'est donné quatre priorités d'actions stratégiques qui ont servi d'assise au plan d'action 2012-2015. Ces priorités visent :

- la compétence des agronomes dans les différents domaines où ils interviennent;
- le développement de la profession;
- la valorisation de la profession et le sentiment d'appartenance des membres;
- la gouvernance et la gestion de l'OAQ.

TABLE DES MATIÈRES

MEMBRES ET COMITÉS DE L'ORDRE DES AGRONOMES DU QUÉBEC

Membres du conseil d'administration 2013-2014 ...	8
Employés de l'OAQ	9
Bénévoles qui œuvrent au sein des comités de l'OAQ	9
Rapport du président	11
Rapport du directeur général et secrétaire.....	13
Rapport d'activité du conseil d'administration	14
Rapport d'activité du comité exécutif	16
Renseignements généraux	18

ACTIVITÉS EN LIEN AVEC LE CONTRÔLE DE L'EXERCICE DE LA PROFESSION

Activités relatives à la délivrance des permis

Formation des agronomes	22
Admission	23

Activités relatives à la reconnaissance de l'équivalence aux fins de la délivrance d'un permis

Équivalence	25
-------------------	----

Activités relatives à la garantie de la responsabilité professionnelle

Assurance responsabilité professionnelle agronomes	27
Fonds d'indemnisation.....	27

Activités relatives à la formation continue

Formation continue	28
--------------------------	----

Activités relatives à l'inspection professionnelle

Inspection professionnelle	29
Programme 2013-2014 de surveillance générale du comité d'inspection professionnelle.....	29

Activités relatives à la discipline

Rapport du bureau du syndic	32
Conseil de discipline	34
Révision	36
Conciliation et arbitrage des comptes	36

Activités relatives à l'exercice illégal de l'agronomie et à l'usurpation du titre d'agronome

Comité d'enquête	37
------------------------	----

PRIX ET DISTINCTIONS DE L'OAQ

Prix et distinctions de l'OAQ	39
-------------------------------------	----

RAPPORT DES SECTIONS RÉGIONALES DE L'ORDRE DES AGRONOMES DU QUÉBEC

Abitibi-Témiscamingue	42
Côte-du-Sud	43
Est du Québec	44
Estrie — Bois-Francs	46
Laval — Rive-Nord	47
Mauricie — Centre-du-Québec	48
Montréal — Rive-Sud	49
Outaouais	51
Québec	52
Saguenay — Lac-Saint-Jean — Côte-Nord	53
Saint-Hyacinthe	54

LES FINANCES DE L'ORDRE DES AGRONOMES DU QUÉBEC

Rapport du trésorier	56
Rapport des auditeurs	57
Budget 2014-2015	72

▼ MONTRÉAL, LE 31 MARS 2014

Monsieur Jacques Chagnon
Président
Assemblée nationale

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de l'Ordre des agronomes du Québec
pour l'année financière terminée le 31 mars 2014.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président,
l'expression de ma considération distinguée.

**Le ministre de la Justice et ministre responsable de l'application des lois professionnelles,
M^e Bertrand St-Arnaud**

▼ MONTRÉAL, LE 31 MARS 2014

M^e Bertrand St-Arnaud

Ministre de la Justice et ministre responsable de l'application des lois professionnelles
Gouvernement du Québec

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de l'Ordre des agronomes du Québec
pour l'année financière terminée le 31 mars 2014.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

**Le président de l'Ordre des agronomes du Québec,
René Mongeau, agronome**

▼ MONTRÉAL, LE 31 MARS 2014

M^e Jean Paul Dutrisac, notaire
Président
Office des professions du Québec

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous transmettre le rapport annuel de l'Ordre des agronomes du Québec
pour l'année financière terminée le 31 mars 2014.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

**Le président de l'Ordre des agronomes du Québec,
René Mongeau, agronome**

**MEMBRES
ET COMITÉS**
de l'Ordre des
agronomes du Québec



PRÉSIDENT | René Mongeau*, agr.
Élu pour un 3^e mandat le 3 avril 2013



VICE-PRÉSIDENT | Éric Lavoie*, agr.
Élu pour un 5^e mandat le 3 avril 2013

Le président et le vice-président sont élus par tous les agronomes au suffrage universel pour un mandat de deux ans lors des élections à ces postes.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2013-2014

COMITÉ EXECUTIF



René Mongeau, agr.
(2013-04-03)



Éric Lavoie, agr.
(2013-04-03)



Isidore Charron, agr.
(2013-04-26) (Est-du-Québec)



Richard Dessureault, agr.
(2012-04-27) (Québec)



Lise Lachance, adm. nommée
(2013-05-09)

AUTRES ADMINISTRATEURS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Thierry Balthazard, agr., ing.
(2014-02-05) (Par intérim)
(Saguenay – Lac-Saint-Jean – Côte-Nord)



Larry Bernier, agr.
(2012-04-19)
(Mauricie – Centre-du-Québec)



Denyse Demers, adm. nommée
(2013-05-09)



Rémi Lafond, agr.
(2013-05) (Annuellement)
(Estrie – Bois-Francs)



Robert Lapalme, agr.
(2013-04-25) (Saint-Hyacinthe)



Yasmina Larbi-Youcef, agr.
(2013-11-19)
(Montréal – Rive-Sud)



Jean-Pierre Marcil, adm. nommé
(2013-09-09)



Sylvie Moreau, agr.
(2012-04-24)
(Laval – Rive-Nord)



Vital Nault, agr.
(2012-04-24)
(Côte-du-Sud)



Frédéric Robert, agr.
(2012-04-24) (Québec)



Jean-Jacques Simard, agr.
(2014-04-25) (Outaouais)

ADMINISTRATEURS

La plupart des onze sections de l'Ordre élisent leur président au suffrage universel lors de l'assemblée générale annuelle de la section, et ce, pour un mandat de deux ans. Deux d'entre elles élisent les membres du conseil d'administration au suffrage universel à ce moment et les élus déterminent les fonctions lors de la première réunion du conseil de section. L'agronome élu siège au sein du conseil d'administration de l'Ordre à titre d'administrateur.

Trois autres administrateurs, qui siègent également au conseil d'administration de l'OAQ, sont nommés par l'Office des professions du Québec, à titre de représentants du public, pour un mandat de deux ans.

EMPLOYÉS DE L'ORDRE DES AGRONOMES DU QUÉBEC

Johanne Bisson

secrétaire, service aux membres et affaires juridiques

Bruno Breton, agr.

syndic

Lily Cardin

secrétaire et réceptionniste
(à compter du 8 janvier 2014)

Marlène Casciaro, ARP

responsable des communications
et des relations publiques,
(à compter du 10 mars 2014)

Nicole Dion

secrétaire et réceptionniste
(jusqu'au 29 novembre 2013)

Johanne Dufour

responsable des communications et
des relations publiques
(jusqu'au 17 décembre 2013)

Denise Dupuis

adjointe administrative

Guillaume LaBarre, agr., MBA

directeur général et secrétaire
(à compter du 26 août 2013)

Raymond Leblanc, agr.

conseiller en pratique professionnelle

Manon Lecours, avocate

directrice générale et secrétaire
(jusqu'au 6 avril 2013)

Angèle Morin

secrétaire

Louise Richard, avocate

conseillère juridique

Marie-Édith Tousignant, agr.

chargée des affaires professionnelles

Josée Vaillancourt

adjointe administrative par intérim
(jusqu'au 1^{er} octobre 2013)
secrétaire (à compter du 1^{er} octobre 2013)

BÉNÉVOLES QUI ŒUVRENT AU SEIN DES COMITÉS DE L'OAQ

COMITÉ D'ADMISSION

PRÉSIDENT | Éric Lavoie, agr.

Luc Cyr, agr.

Bruno Demers, agr.

Pierre Dionne, agr.

Yvan Girard, agr.

Alain Perras, agr.

Pascal Thériault, agr.

Examineurs à l'une ou l'autre des trois sessions d'examen à la pratique

Suzelle F. Barrington, agr., ing.

Roger Bergeron, agr.

Alexandre Blais, agr.

Gérard E. Boutin, agr.

Luc Boutin, agr.

Hélène Cliche, agr.

Nathalie Côté, agr.

Luc Cyr, agr.

Bruno Demers, agr.

Marie-Édith Dufresne, agr.

Jacques-R. Forget, agr.

Véronique Gagnon, agr.

Sophie Gendron, agr.

Gilles Guilbault, agr.

Véronique Guillemette, agr.

Stéphane Laberge, agr.

Jacques Lagacé, agr.

Johanne Laplante, agr.

Jean Leclair, agr.

Alfred Marquis, agr.

Éric Massicotte, agr.

Donald Michaud, agr.

Gilles Montcalm, agr.

Éric Nadeau, agr.

Karinne Normand, agr.

Sylvain Pagé, agr.

Georges Parent, agr.

Alain Perras, agr.

André Picard, agr.

Agnès Ratelle, agr.

Frédéric Robert, agr.

Virginie Rochet, agr.

François Rousseau, agr.

André St-Hilaire, agr.

Gaston J. St-Laurent, agr.

Véronique Samson, agr.

Robert Savage, agr.

Marie-Claude Savard, agr.

Daniel Schiettekatt, agr.

Jean-Jacques Simard, agr.

Martial Tremblay, agr.

Valérie Tremblay, agr.

Larbi Zerouala, agr.

COMITÉ DES ÉQUIVALENCES

PRÉSIDENT | Vital Nault, agr.

Jacques Goulet, agr.

Robert Lagacé, agr.

Alfred Marquis, agr.

Gaston Saint-Laurent, agr.

Pascal Thériault, agr.

COMITÉ DE RÉVISION DES DÉCISIONS D'ÉQUIVALENCES

Ghislain Gendron, agr.

Raymond Levallois, agr.

Serge Lussier, agr.

COMITÉ DE FORMATION CONTINUE

PRÉSIDENTE | Sylvie Lévesque, agr.

Larry Bernier, agr.

Dimitri Fraeys de Veubeke, agr.

Christian Gonthier, agr.

Jean-Sébastien Laflamme, agr.

Kevin Wade, agr.

COMITÉ DE LA FORMATION DES AGRONOMES

PRÉSIDENT | Larry Bernier, agr. responsable nommé par l'OAQ

Gaétan Desmarais, agr., nommé par l'OAQ

Marie-Claude Riopel, nommée par le ministère de
l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science
et de la Technologie (MESRTS)

Nicolas Dumont (suppléant), nommé par le MESRTS

Jean F. Bernier, agr., nommé par le Bureau de coopération
interuniversitaire (BCI)

Julie Major, agr., nommée par le BCI

COMITÉ D'INSPECTION PROFESSIONNELLE

PRÉSIDENT | Richard Beaulieu, agr.

Gérard Blais, agr.

Guy Gosselin, agr.

Mohamed Derouich, agr.

Marc Préfontaine, agr.

Hugues Francœur, agr.

André St-Hilaire, agr.*

* Remplaçant de Richard Beaulieu, agr. (art. 110 du Code des professions)

INSPECTEURS

Bernard Doré, agr.

Régie de la production animale

Nicolas Jobin, agr.

Économie, gestion et financement agricoles

Jean Lecours, agr.

Économie, gestion et financement agricoles

Jocelyn Magnan, agr.

Sol, agroenvironnement et régie de la production végétale

Lucie Maltais, agr.

Sol, agroenvironnement et régie de la production végétale

Michel Perron, agr.,

Sol, agroenvironnement et régie de la production végétale

Guy Saint-Laurent, agr.,

Régie de la production animale

COMITÉ DE RÉVISION DES DÉCISIONS DU SYNDIC

Robert Blanchette

Éric Léger, agr.

Sylvain Blanchette

Donald Michaud, agr.

Nathalie Côté, agr.

Guy Saint-Laurent, agr.

COMITÉ CONSULTATIF SUR LES PRIX HONORIFIQUES DE L'OAQ

PRÉSIDENT | René Mongeau, agr.

Martine Bourgeois, agr.

Louis Lesage, agr.

Yvon Bertrand, agr.

Yves Mathieu, agr.

COMITÉ AD HOC SUR LES ACTES AGRONOMIQUES EN AMÉNAGEMENT DES SOLS

PRÉSIDENT | Éric Lavoie, agr.

Michel Dupuis, agr.

Éveline Mousseau, agr.

Mikaël Guillou, agr., ing.

Ghislain Poisson, agr.

Robert Lagacé, agr., ing.

Janylène Savard, agr.

Louis Ménard, agr.

SOUS-COMITÉ AD HOC SUR LES PESTICIDES

Danielle Bernier, agr.

Louis Ménard, agr.

François Labrie, agr.

Gabriel Perras, agr.

David Lucas-Girardville, agr.

Michel Tremblay, agr.

COMITÉ AD HOC DE RÉFLEXION SUR LES ORGANISMES GÉNÉTIQUEMENT MODIFIÉS (OGM)

PRÉSIDENT | René Mongeau, agr.

Christian Azar, agr.

François Montambault, agr.

Danielle Brault, agr.

Jean-Marc Montpetit, agr.

David Carter, agr.

Hélène Perrault, agr.

Christine Gingras, agr.

Louis Robert, agr.

COMITÉ AD HOC SUR LA RÉVISION DE LA GRILLE DE RÉFÉRENCE SUR LES ACTES AGRONOMIQUES POSÉS EN PRODUCTION ANIMALE

Christiane Blanchet, agr.

Michel Duval, agr.

Andrée Bourgeois, agr.

Guy Gosselin, agr.

Éric Dion, agr.

Ghislaine Roch, agr.

Bernard Doré, agr.

Guy Saint-Laurent, agr.

COMITÉ AD HOC SUR LE RECYCLAGE DES MATIÈRES ORGANIQUES

PRÉSIDENT DU COMITÉ | Frédéric Robert, agr.

Josée Bédard, agr.

Pierre Bélanger, agr.

Daniel Bernier, agr.

Pascale Cantin

Martine Ébacher, agr.

Isabelle Giguère, agr.

Louis Jean, agr.

Louis Lévesque, agr.

François Labrie, agr.

Denis Potvin, agr.

Sophie St-Louis, agr.

Jean Vigneux, agr.

COMITÉ AD HOC SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT SUR LE PRÉLÈVEMENT DES EAUX ET LEUR PROTECTION

Daniel Bernier, agr.

Jocelyn Magnan, agr.

Charles Bergeron, agr.

Ghislain Poisson, agr.

COMITÉ AD HOC SUR LE FONDS DE STABILISATION DE L'ASSURANCE RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE

Denyse Demers, admin. nommée

Yveline Martin, agr.

Ghislaine Roch, agr.

Jean-Jacques Simard, agr.

Guillaume LaBarre, agr., directeur général et secrétaire

Louise Richard, avocate, conseillère juridique à l'OAQ

Au cours de l'année qui s'est terminée le 31 mars 2014, les administrateurs se sont réunis à plusieurs reprises dans le but d'assumer leur responsabilité fondamentale de contrôle de la profession et de veiller au bon fonctionnement de l'Ordre des agronomes du Québec (OAQ). Plusieurs actions de l'OAQ ont ainsi permis à la profession de poursuivre son développement en respect de sa mission première de protection du public. Par ailleurs, la gestion interne de l'OAQ a nécessité des démarches afin de remplacer le directeur général et secrétaire. À cet égard, durant cette période, le conseil d'administration a confié l'intérim de la direction générale à la présidence pour assurer la bonne marche de l'organisation.

Parmi les événements importants de l'année qui ont sollicité l'attention constante du personnel de l'OAQ, soulignons l'adaptation des diverses activités qui ont eu lieu dans le cadre du 75^e anniversaire de l'OAQ. L'atteinte de ce jalon important a constitué une excellente occasion pour moderniser notre image de marque et actualiser notre logo. Nous y avons ajouté la signature, « Le SAVOIR pour nourrir le monde », signature qui affiche clairement ce qui distingue notre profession.

Cet anniversaire a été clôturé par le congrès annuel tenu à Sherbrooke, ville de création de la Corporation des agronomes du Québec. Dans le cadre de ce congrès, l'apport de l'agronomie aux différentes sphères de la santé de nos concitoyens a été mis en perspective. La diversité et la qualité du contenu a suscité un tel niveau de fierté de la profession que plusieurs participants l'ont qualifié de mémorable.

Le congrès a aussi été le moment privilégié pour publier le document synthèse d'une longue réflexion sur l'usage des organismes génétiquement modifiés (OGM) en agriculture. La contribution de nombreux agronomes a permis à l'OAQ d'actualiser celui existant depuis 2000. La réflexion, rigoureuse et équilibrée, a porté sur plusieurs aspects, soit l'avancement technologique, la cohabitation des systèmes agricoles et la prudence. Cette analyse sera utile aux agronomes qui cherchent un éclairage additionnel dans leur pratique en regard de la technologie. Elle comporte aussi des pistes d'actions pour l'OAQ et constitue une base solide pour prendre position, le cas échéant. Je veux profiter de l'occasion pour remercier tous les agronomes – près d'une centaine – qui ont collaboré à cet important dossier. L'OAQ a également participé à un forum sur les OGM à l'automne 2013, en collaboration avec d'autres partenaires, dont l'Union des producteurs agricoles, Équiterre et Vigilance OGM; ce forum a permis un échange des plus constructifs.

Par ailleurs, la mission même de protection du public de l'Ordre nécessite que nous développions différents guides et recommandations aux instances gouvernementales en regard de problématiques, de projets de lois ou de règlements. Dans cet esprit, des comités de travail composés d'agronomes de divers domaines ont développé des mémoires qui ont été publiés, dont celui sur les matières résiduelles fertilisantes (MRF) et les impacts de l'utilisation des néonicotinoïdes sur les populations de pollinisateurs, documents disponibles sur le site de l'Ordre. De plus, des travaux ont été menés en collaboration d'agronomes du domaine des sols et des ressources de la Commission de la protection du territoire agricole, en vue de développer un guide sur la réhabilitation des sablières et gravières. Ce guide sera bientôt disponible.

Par ailleurs, il est important de souligner les efforts soutenus qui ont été déployés afin de permettre à la profession de mieux se positionner dans un environnement où l'interprofessionnalisme est devenu la règle. Dans cet esprit, l'équipe de l'OAQ a su faire rayonner la valeur de l'agronome au sein du système professionnel. Ainsi, de nouvelles démarches en vue de l'adoption du projet de loi visant à moderniser la *Loi sur les agronomes* ont été nécessaires, compte tenu des plus récents changements de gouvernement. L'effort concerté de l'OAQ et des autres ordres en sciences et technologies a permis de ramener le projet de loi omnibus sur la liste des priorités du gouvernement. Grâce à ces démarches, nous avons présenté notre mémoire à la Commission des institutions de l'Assemblée nationale du Québec. Malheureusement, et à notre grande surprise, trop de différends ont été soulevés lors de cette Commission, empêchant le gouvernement en place d'adopter ce projet de loi omnibus. Avec l'arrivée d'un nouveau gouvernement en avril 2014, il est permis de croire toutefois que ce projet de loi, mort au feuillet, sera reconduit à l'automne 2014. Les nouvelles démarches entreprises nous laissent optimistes quant à une adoption en 2014-2015.

Au plan de la gestion financière de l'Ordre, comme en témoignent les résultats du rapport financier, je peux affirmer, à titre de président et responsable de la bonne marche de l'OAQ, que le contrôle des ressources est rigoureux et qu'il respecte les orientations prescrites par les administrateurs.

Les réalisations de l'année 2013-2014 sont le fruit du travail de nombreuses personnes. D'emblée, celui d'un personnel dévoué, rigoureux et compétent qui m'a généreusement soutenu au cours des mois où j'ai assumé l'intérim de la direction générale. Je souhaite donc exprimer ma reconnaissance envers le personnel à cet égard. De plus, de nombreux agronomes bénévoles œuvrant dans tous les domaines agronomiques permettent constamment à l'OAQ de développer des outils et des avis concrets et pertinents. En outre, je voudrais mentionner le travail des administrateurs qui, non seulement se dévouent pour leur profession, mais dont l'intégrité et le professionnalisme sont remarquables. Au nom de l'Ordre des agronomes du Québec, je vous adresse toute ma gratitude pour votre appui.

Enfin, j'aimerais remercier notre nouveau directeur général et secrétaire, M. Guillaume LaBarre, agronome, MBA, pour l'excellente prise en charge de la gestion de l'Ordre et la qualité de son travail depuis son arrivée.

Le président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'René Mongeau, agr.'.

René Mongeau, agronome

En préparant mon premier rapport d'activités annuel en tant que directeur général et secrétaire de l'OAQ, je constate à quel point les dernières années ont été marquées par le changement et l'évolution de la profession d'agronome. À la lecture de ce rapport annuel, vous pourrez constater que l'année 2013-2014 n'a pas fait exception.

Toute l'équipe de l'OAQ a travaillé de façon exemplaire afin de soutenir et faire progresser la compétence des agronomes dans leurs domaines d'intervention. Notons, entre autres, le travail accompli dans l'élaboration de nouvelles grilles de référence, incluant la *Grille de référence de l'OAQ concernant les actes agronomiques posés en gestion et en financement agricole* et la *Grille de référence de l'OAQ concernant les actes agronomiques en conservation et en aménagement des sols*. Parmi les autres réalisations de l'équipe figurent les partenariats conclus avec le Centre d'expertise en gestion agricole permettant d'offrir une formation en gestion et financement agricoles ainsi qu'avec l'Université Laval et l'Université McGill concernant la formation des futurs agronomes. Ces travaux auront permis de réitérer l'importance de la formation comme un outil majeur pour les membres de l'OAQ et son rôle quant à l'actualisation et à l'amélioration de leurs compétences, tout en assurant leur développement professionnel. Il faut également mentionner le travail acharné de l'équipe de la permanence de l'OAQ et de plusieurs bénévoles qui ont permis de faire du 75^e congrès de l'OAQ un vif succès.

L'équipe de l'OAQ, a aussi travaillé à la mise en valeur du rôle de l'agronome dans la société en publiant plusieurs mémoires et en participant à certains comités dont les mandats portaient sur d'importants sujets d'actualité. Parmi les sujets traités, mentionnons les enjeux liés à l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste dans le shale d'Utica des basses-terres du Saint-Laurent, les mesures visant à protéger les abeilles contre l'exposition aux pesticides de la catégorie des néonicotinoïdes, ainsi qu'un document faisant état des recommandations de l'Ordre des agronomes du Québec sur les cultures génétiquement modifiées (OGM).

Le personnel de l'OAQ a également appuyé la présidence dans le cadre de l'important dossier du projet de loi visant à moderniser la *Loi sur les agronomes*. Plusieurs personnes ont ainsi contribué à la rédaction d'un mémoire présenté à la Commission des institutions de l'Assemblée nationale du Québec en novembre 2013 et aux travaux subséquents entrepris afin de faire cheminer le dossier. Le projet de loi n'ayant pas été adopté, les travaux se poursuivent en vue d'un dénouement au cours de l'année prochaine.

Par ailleurs, depuis mon arrivée en poste, j'ai poursuivi une démarche entamée par mes prédécesseurs afin de réaffirmer l'importance de la qualité de la gestion des ressources de l'OAQ. En ce sens, nous avons poursuivi la modernisation des technologies de l'information. Ce virage nous permet d'augmenter l'efficacité de nos services aux membres tout en réduisant l'empreinte écologique et les frais d'exploitation. Plusieurs améliorations ont été apportées, incluant de nouvelles fonctionnalités du système informatique, notamment l'inscription en ligne au congrès annuel et aux activités de formation de l'OAQ. De plus, les membres peuvent renouveler leur adhésion en ligne, mettre à jour leurs informations en temps réel, imprimer tous les documents, entre autres, leur carte de membre et les reçus officiels. Les travaux de modernisation se poursuivront au cours des prochains mois afin d'apporter d'autres améliorations au plan des outils de communication de l'OAQ. Ces éléments ont été réalisés à l'intérieur du cadre budgétaire adoptés en début d'année.

En ce qui a trait aux états financiers audités, le trésorier en trace le portrait dans son rapport publié en page 56). Pour ma part, je souligne simplement que l'excédent présenté aux états financiers de l'année s'explique par une diminution temporaire et ponctuelle des ressources humaines durant l'année ainsi que du montant du fonds de stabilisation de l'assurance professionnelle qui est comptabilisé comme un produit de l'année mais qui n'avait pas été pris en compte au budget.

En tant que secrétaire de l'OAQ, je me suis aussi assuré de la continuité des opérations courantes de l'OAQ. À cet égard, les efforts du personnel de l'OAQ se sont poursuivis afin d'atteindre l'objectif principal en regard de la protection du public.

Cette année, l'OAQ a accueilli 105 nouveaux membres, dont 84 proviennent de l'Université Laval et de l'Université McGill alors que 21 ont obtenu une certification d'équivalence de diplôme.

L'OAQ a aussi procédé à 102 inspections conformément au plan déposé et entériné par le conseil d'administration pour l'année. Celles-ci ont été réalisées par une équipe de 7 inspecteurs et analysées par le comité statutaire d'inspection professionnelle. Nous avons aussi continué la veille relative à la pratique illégale et d'usurpation de titre afin d'assurer le respect du titre d'agronome et la protection du public en matière d'actes réservés en agronomie.

En conclusion, l'année 2013-2014 aura été une année de nombreuses réalisations. Ce rapport annuel permettra d'apprécier l'importance du travail effectué par l'ensemble de l'équipe de l'OAQ que je tiens à remercier pour son engagement et son appui. J'aimerais également souligner le soutien apporté par notre président, M. René Mongeau, agronome, qui m'a permis d'assurer une transition harmonieuse lors de mon entrée en poste.

Le directeur général et secrétaire,



Guillaume LaBarre, agronome, MBA

MANDAT

Le conseil d'administration a le devoir de veiller à l'administration générale des affaires de l'Ordre ainsi qu'à l'application du *Code des professions*, de la *Loi sur les agronomes* et des règlements qui en découlent, dont le *Code de déontologie des agronomes*. Il détermine aussi les grandes orientations de l'OAQ.

ACTIVITÉS DE L'ANNÉE

Au cours de l'exercice financier 2013-2014, les administrateurs du conseil d'administration ont participé à six séances régulières et ils ont été convoqués à dix séances extraordinaires tenues soit par conférence téléphonique ou en personne. Lors de ces réunions, en plus d'adopter des résolutions courantes, les membres ont donné des orientations sur les sujets présentés ci-dessous.

RESSOURCES HUMAINES

- Mettre fin à l'entente de travail de la directrice générale et secrétaire.
- Nommer le président à titre de directeur général par intérim, à compter du 8 avril 2013, jusqu'à l'embauche du prochain mandataire à ce poste.
- Nommer la conseillère juridique à titre de secrétaire par intérim, à compter du 8 avril 2013, jusqu'au 13 septembre 2013.
- Nommer la conseillère juridique à titre de secrétaire du conseil de discipline.
- Convenir des critères d'embauche au poste de directeur général et secrétaire, de la procédure de recrutement, et nommer les membres du comité de sélection.
- Procéder à l'engagement du directeur général et secrétaire à compter du 26 août 2013.
- Adopter le plan d'effectifs pour l'année 2013-2014.
- Nommer les inspecteurs pour la réalisation du programme de surveillance générale 2013-2014 et les autoriser à agir comme enquêteur et expert afin de seconder le comité d'inspection professionnelle.
- Nommer le représentant, le délégué ainsi que le substitut au Conseil interprofessionnel du Québec.
- Mettre en place un comité *ad hoc* sur les communications dont le mandat est de déterminer le profil du poste de responsable des communications et des relations publiques, de préparer une description de tâches et nommer les membres du comité de sélection.

COMITÉS ET NOMINATIONS

- Nommer les membres du comité exécutif 2013-2014.
- Nommer les membres des comités légaux et d'orientation de l'Ordre.
- Nommer les récipiendaires des différents prix de l'OAQ, soit l'Ordre du Mérite agronomique, la Médaille de distinction agronomique, le Prix Henri-C.-Bois et le Mérite Spécial Adélaïde-Godbout ainsi que le Mérite du Conseil interprofessionnel du Québec.

- En plus des mandats reconduits, confier de nouveaux mandats en cours d'année à différents comités en vue de répondre à des besoins spécifiques, notamment :
 - mettre en place le comité de gestion du fonds de stabilisation de la prime d'assurance responsabilité professionnelle et nommer les membres;
 - mandater le comité d'admission de voir à l'élaboration d'un programme de valorisation de la relève;
 - mandater le comité de formation continue de proposer un plan d'action et d'évaluer les différentes possibilités en vue de rendre les activités de formation continue accessibles et abordables pour tous les agronomes.
- Adopter des mémoires et des documents contenant les commentaires déposés par l'Ordre, soit :
 - le mémoire *Une loi conjuguée au présent et au futur* déposé par l'OAQ dans le cadre des consultations particulières sur le projet de loi n° 49 – *Loi modifiant diverses lois professionnelles et d'autres dispositions législatives dans le domaine des sciences appliquées*;
 - les commentaires à transmettre à l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec au regard de la consultation de leurs partenaires sur la modernisation de la *Loi sur les médecins vétérinaires* ;
 - le document contenant les propositions de solutions à des problématiques de recyclage des matières résiduelles fertilisantes recommandées par le comité *ad hoc* sur le recyclage des matières organiques à présenter au comité tripartite MDDEFP – OAQ – Réseau Environnement;
 - les modifications proposées par le comité *ad hoc* sur le recyclage des matières organiques au *Guide sur le recyclage des matières fertilisantes* – addenda n° 5 à soumettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs dans le cadre de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles*;
 - les commentaires sur le projet de *Règlement sur le prélèvement des eaux et de leur protection* du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs;
 - Le document d'analyse du comité *ad hoc* de réflexion sur les organismes génétiquement modifiés, le document synthèse du plan de recommandations de l'OAQ dans ce dossier ainsi que la séquence d'actions du dévoilement de ce plan;
 - le mémoire à déposer dans le cadre de la consultation publique menée par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) pour IFFCO Canada afin de présenter le cadre de pratique professionnelle des agronomes du Québec en matière de fertilisation agricole;
 - le mémoire à soumettre à la Commission d'enquête du BAPE dans le cadre de la consultation sur un projet de construction d'une usine de fabrication d'engrais à Bécancour;
 - le mémoire à déposer dans le cadre de la consultation de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) de Santé Canada sur les mesures visant à protéger les abeilles contre l'exposition aux pesticides de la catégorie des néonicotinoïdes (NO12013-01);
 - une lettre expliquant la position de l'OAQ sur la luzerne génétiquement modifiée à être transmise à la *Terre de chez nous*.

- Accepter de cosigner la lettre préparée par la Coalition pour la protection du territoire agricole à l'intention des différents ministres impliqués dans le dossier de l'implantation d'une gare de train de banlieue dans le secteur Saint-Janvier à Mirabel.
- Appuyer la démarche de l'Union des producteurs agricoles concernant le *projet de Loi sur les mines*.

AFFAIRES LÉGALES ET PROFESSIONNELLES

- Adopter la *Politique concernant l'élection aux postes de président et de vice-président de l'OAQ* en regard du nouveau *Règlement sur les modalités d'élection au Conseil d'administration de l'Ordre des agronomes du Québec*.
- Publier le programme de surveillance générale des agronomes 2013-2014 que le comité d'inspection professionnelle a déterminé, et ce, en conformité avec les articles 4.01 et 4.02 du *Règlement sur la procédure du comité d'inspection professionnelle des agronomes*.
- Adopter la procédure qui impose aux nouveaux agronomes admis en avril, en septembre et en novembre 2013 de remplir le *Questionnaire sur la pratique professionnelle en agronomie*.
- Adopter la *Grille de référence de l'Ordre des agronomes du Québec (OAQ) concernant les actes agronomiques posés en conservation et en aménagement des sols*.
- Accepter la proposition de la firme Notarius afin de mettre en place le service de gestion de clés et de certificats de signature numérique à offrir aux membres de l'OAQ.

ADMINISTRATION ET BUDGET

- Adopter les états financiers vérifiés pour l'exercice terminé le 31 mars 2013.
- Adopter le budget pour l'année 2013-2014.
- Adopter le plan d'action 2013-2014.
- Recommander aux membres réunis en assemblée générale annuelle de recourir aux services de la firme Poirier & associés inc. pour la vérification des états financiers 2013-2014.
- Recommander aux membres réunis en assemblée générale annuelle d'adopter une hausse de cotisation de 9,22 \$ pour le renouvellement du permis d'exercice 2014-2015.
- Recommander aux membres réunis en assemblée générale annuelle de maintenir à 10 \$ la cotisation à verser à Agronomes Canada.

- Convenir de constituer un fonds de stabilisation de la prime d'assurance responsabilité professionnelle et en adopter les modalités de gestion, à savoir que le montant initial sera de 100 000 \$, somme amassée auprès de l'ensemble des assurés au cours des mandats 2013-2014 et 2014-2015.
- Convenir qu'à compter du 1^{er} avril 2015, chaque assuré devra contribuer au fonds de stabilisation de la prime d'assurance responsabilité professionnelle à raison de 200 \$ répartis sur un nombre d'années à déterminer, et ce, quel que soit le moment où il s'assurera. Ces sommes seront intégrées dans le fonds de stabilisation mis en place par l'OAQ.
- Convenir de constituer un fonds à partir du remboursement des dépenses de l'OAQ par Congrès Mondial 2012 afin d'encourager la participation des agronomes aux congrès mondiaux de la profession.
- Mandater le directeur général de prévoir la création d'un fonds d'amortissement des immobilisations de l'Ordre.
- Adopter une hausse des jetons de présence versés aux administrateurs, aux examinateurs, aux membres du conseil de discipline ainsi qu'aux experts.
- Actualiser la *Politique de remboursement de frais de séjour et de déplacement de l'Ordre des agronomes du Québec*.
- Convenir des signataires des chèques de l'OAQ.
- Décider de tenir une séance d'information pour les administrateurs du conseil d'administration sur la gouvernance et les enjeux agronomiques.
- Convenir qu'à compter de 2014, l'OAQ émette les cartes de membres par voie électronique et s'assure que les agronomes soient bien informés de cette décision, au moyen d'une communication efficace.
- Mandater le directeur général de procéder à l'analyse du système informatique et de présenter un plan directeur.
- Adopter la *Politique générale de placements de l'OAQ* proposée par le directeur général et secrétaire.

COMMUNICATION ET VISIBILITÉ

- Adopter la thématique du 75^e congrès de l'OAQ.
- Accepter l'invitation de l'Union des producteurs agricoles à l'effet que l'OAQ s'associe à la journée *Portes ouvertes sur les fermes du Québec* en septembre 2013.
- Convenir que le congrès 2014 se tiendra au Château Vaudreuil les 2 et 3 octobre 2014.
- Renouveler l'adhésion à la Coalition sur la souveraineté alimentaire.

MANDAT

Le comité exécutif de l'Ordre des agronomes du Québec voit à l'administration des affaires courantes et exerce tous les pouvoirs que le conseil d'administration lui a délégués.

ACTIVITÉS DE L'ANNÉE

Au cours de l'année financière 2013-2014, le comité exécutif s'est réuni à treize reprises, dont cinq par voie téléphonique. En plus de faire des recommandations au conseil d'administration et d'assurer la gestion des dossiers courants, le comité exécutif a adopté des résolutions sur les sujets présentés ci-dessous, conformément à la délégation de pouvoirs entérinée le 27 janvier 2007.

RESSOURCES HUMAINES

- Recommander de mettre fin à l'entente de travail de la directrice générale et secrétaire.
- Recommander les critères d'embauche pour le poste de directeur général et secrétaire ainsi que ceux de la procédure de recrutement.
- Établir l'augmentation de l'échelle salariale des employés de l'OAQ pour 2013-2014 et 2014-2015 et mandater la direction d'analyser le principe d'indexation annuelle des salaires.
- Mandater la direction générale d'effectuer un appel d'offres pour un poste d'inspecteur en économie, gestion et financement agricoles, et nommer le comité de sélection.
- Procéder à la nomination des inspecteurs et des experts et adopter leurs conditions d'emploi relativement à la mise en œuvre du programme de surveillance générale 2013-2014 de l'inspection professionnelle.
- Approuver les conditions d'emploi des experts pour le bureau du syndic, la pratique illégale et l'usurpation du titre.

AFFAIRES LÉGALES ET PROFESSIONNELLES

- Retirer 176 noms du tableau des membres de l'OAQ pour non-renouvellement du permis d'exercice au 1^{er} avril 2013.
- Délivrer un permis d'exercice régulier à 105 nouveaux agronomes.
- Accorder, en vertu de l'article 37 de la *Charte de la langue française*, trois permis d'exercice temporaires pour une période d'au plus un an.
- Accorder 30 équivalences de diplôme et 8 équivalences de formation.
- Traiter un dossier relatif à l'application des articles 151, 152 et 172.1 du *Code criminel* et accepter de maintenir l'inscription d'un membre au tableau des membres étant donné qu'il n'y avait pas de lien entre la décision judiciaire fournie et la pratique de l'agronomie.
- Traiter les recommandations du comité d'inspection professionnelle concernant l'imposition de stages, de formation ou de limitation de permis d'agronome.

- Autoriser la conseillère juridique à signer, au nom de l'OAQ, tout constat d'infraction concernant une infraction à la *Loi sur les agronomes* L.R.Q., c. A-12 ou au *Code des professions*, L.R.Q., c. C-26.
- Recommander au conseil d'administration d'adopter le projet de règlement sur l'exercice de la profession d'agronome en société ainsi que celui modifiant le *Code de déontologie des agronomes*.
- Recommander au conseil d'administration la création de comités afin de répondre à des besoins spécifiques.
- Compléter la composition de certains comités de l'Ordre nommés par le conseil d'administration.
- Accepter une entente de service avec BFL Canada risques et assurance Inc. pour l'assurance responsabilité professionnelle des agronomes.
- Mandater des administrateurs ou des membres du personnel à participer à des comités ou à des regroupements externes.
- Recommander au conseil d'administration d'adopter certains documents ou modes d'intervention dans les dossiers suivants :
 - diffusion d'une lettre sur la position de l'OAQ au sujet de la luzerne génétiquement modifiée;
 - préparation, par le comité *ad hoc*, d'un document d'analyse et d'un document synthèse du plan de recommandations de l'OAQ dans le dossier sur les organismes génétiquement modifiés, ainsi que la séquence des actions pour le dévoilement de ce plan;
 - envoi d'un document contenant les propositions de solutions à des problématiques de recyclage des matières résiduelles fertilisantes recommandées par le comité *ad hoc* sur le recyclage des matières organiques, à présenter au comité tripartite MDDEFP – OAQ – Réseau Environnement.
- Convenir que l'OAQ réponde favorablement à la demande du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) de former un comité technique tripartite composé de représentants du Réseau environnement, du MDDEFP et de l'OAQ, en lien avec le *Règlement sur les exploitations agricoles (REA)*, afin de traiter des problématiques liées aux matières résiduelles fertilisantes (MRF).
- Recommander au conseil d'administration les récipiendaires des différents prix de l'OAQ, soit l'Ordre du Mérite agronomique, la Médaille de distinction agronomique, le Prix Henri-C.-Bois et le Mérite Spécial Adélard-Godbout, ainsi que pour le Mérite du Conseil interprofessionnel du Québec.

ADMINISTRATION ET BUDGET

- Recommander au conseil d'administration d'adopter le budget 2013-2014.
- Recommander au conseil d'administration d'adopter les états financiers 2013-2014 audités par la firme Poirier et associés inc.
- Recommander au conseil d'administration les termes d'actualisation de la *Politique de remboursement de frais de séjour et de déplacement de l'Ordre des agronomes du Québec*.
- Approuver une entente avec la compagnie Humania pour le programme d'assurances collectives du personnel permanent de l'OAQ.
- Attribuer 27 bourses d'études à des étudiants diplômés membres de l'Ordre et deux bourses à des agronomes agissant comme coopérants volontaires en développement international, pour une contribution totale de 10 809,17 \$.
- Entériner, pour l'exercice 2014-2015, les frais d'ouverture de dossier, de réinscription au tableau des membres, d'admission à la pratique, de demandes d'équivalence de diplôme ou de formation ainsi que les frais pour l'inscription aux activités de formation continue offertes par l'Ordre.
- Approuver le programme des activités de formation continue données par l'OAQ en 2013-2014 et approuver la mise à jour de l'une d'entre elles.
- Renouveler l'entente de partenariat avec l'Ordre des administrateurs agréés du Québec pour permettre l'accès aux agronomes à leurs activités de formation continue.
- Renouveler l'adhésion de l'OAQ à certains organismes et reconduire les ententes avec différents partenaires pour 2013-2014.
- Adopter la grille de commandites modifiée du Congrès du 75^e anniversaire par l'ajout de catégories de partenariat.
- Accepter une entente de partenariat avec TD Meloche Monnex d'une durée de cinq ans et d'une commandite annuelle en s'assurant que les limites supérieures et inférieures indiquées à l'entente ne constituent pas de contraintes.
- Recommander au conseil d'administration la création d'un fonds à partir du remboursement des dépenses de l'OAQ par Congrès Mondial 2012 afin d'encourager la participation des agronomes aux congrès mondiaux de la profession.
- Recommander au conseil d'administration de constituer un fonds de stabilisation de la prime d'assurance responsabilité professionnelle et en suggérer certaines modalités de gestion.

- Recommander au conseil d'administration qu'à compter de 2014, l'OAQ émette les cartes de membres par voie électronique et s'assure que les agronomes soient bien informés de cette décision, au moyen d'une communication efficace.
- Recommander au conseil d'administration de hausser les jetons de présence versés aux administrateurs, aux examinateurs, aux membres du conseil de discipline ainsi qu'aux experts.
- Recommander au conseil d'administration d'adopter la *Politique générale de placements de l'OAQ* proposée par le directeur général et secrétaire.

COMMUNICATION ET VISIBILITÉ

- Accepter de participer comme exposant à la journée *Portes ouvertes sur les fermes* du Québec 2013 au Parc Jean-Drapeau, le dimanche 8 septembre 2013.
- Convenir que les conférences du congrès 2013 fassent l'objet d'une captation vidéo afin de l'offrir comme formation continue en ligne aux agronomes, et ce, dans un avenir rapproché.
- Décider de mettre en place deux nouveaux prix pour reconnaître l'apport d'un jeune agronome à la profession ainsi que celui d'un agronome à sa communauté.
- Recommander au conseil d'administration de modifier les règles d'attribution des différents prix de l'OAQ à l'effet que les candidatures et les dossiers soient remis à l'Ordre au plus tard le 1^{er} avril de chaque année pour être admissibles.
- Adopter le thème du congrès 2013 : 75 ans... plus que jamais EN SANTÉ!
- Recommander l'horaire du congrès 2014 au conseil d'administration.
- Décider de l'emplacement et de la thématique du congrès 2014.
- Convenir de ne pas renouveler l'entente avec Éditagro pour le mandat de collecte des abonnements à la revue *Agro Mag* pour les agronomes québécois, en raison du faible taux de participation.
- Recommander au conseil d'administration que l'OAQ soit l'organisme organisateur de la mission qui permettrait aux agronomes de participer au VI^e congrès mondial de l'Association mondiale des agronomes (AMIA) qui devrait se tenir à Milan entre le 14 et le 18 septembre 2015.

Au 1^{er} avril 2013, 3 372 membres étaient inscrits au tableau des membres de l'OAQ.

- 176 membres n'ont pas renouvelé leur demande d'inscription au tableau.
- 33 membres se sont réinscrits.
- 105 nouveaux membres se sont inscrits à la suite des examens d'admission en cours d'année; de ce nombre, 21 avaient préalablement obtenu une équivalence de diplôme ou de formation, et 5 sont devenus membres dans le cadre de l'Entente entre le Québec et la France, soit *l'Arrangement en vue de la reconnaissance des qualifications professionnelles* (ARM).
- 3 permis temporaires ont été délivrés, 4 membres ont changé de statut passant de permis temporaire à permis régulier.
- 4 permis temporaires ont été renouvelés.
- 4 membres sont décédés.

Ainsi, en date du 31 mars 2014, le tableau des membres de l'Ordre comprend 3 334 agronomes.

Le montant de la cotisation pour 2013-2014 était de 521,97 \$, auquel s'ajoutaient les taxes et la contribution obligatoire au financement de l'Office des professions du Québec. La date limite pour renouveler le droit de pratique était le 31 mars 2014.

Les frais de demandes de reconnaissance de l'équivalence d'un diplôme ou d'une formation acquis hors du Québec étaient de 159,87 \$, auxquels s'ajoutaient les frais d'ouverture de dossier au montant de 91,58 \$ ainsi que les taxes applicables.

Les frais d'inscription à l'examen d'admission à la pratique étaient de 233,38 \$ auxquels s'ajoutaient les frais d'ouverture de dossier au montant de 91,58 \$, lorsque requis, ainsi que les taxes applicables.

CLASSE DE COTISATION	NOMBRE	MONTANT
Membre régulier	2 779	521,97 \$
Rabais parental	153	173,99 \$
Membre jeune agronome (printemps)	20	260,99 \$
Membre jeune agronome (automne)	49	130,49 \$
Membre retraité	131	173,99 \$
Membre invalide	9	173,99 \$
Membre à vie	93	0,00 \$

RÉPARTITION DE TOUS LES MEMBRES PAR SECTION, SELON LE SEXE, AU 31 MARS 2014

SECTIONS

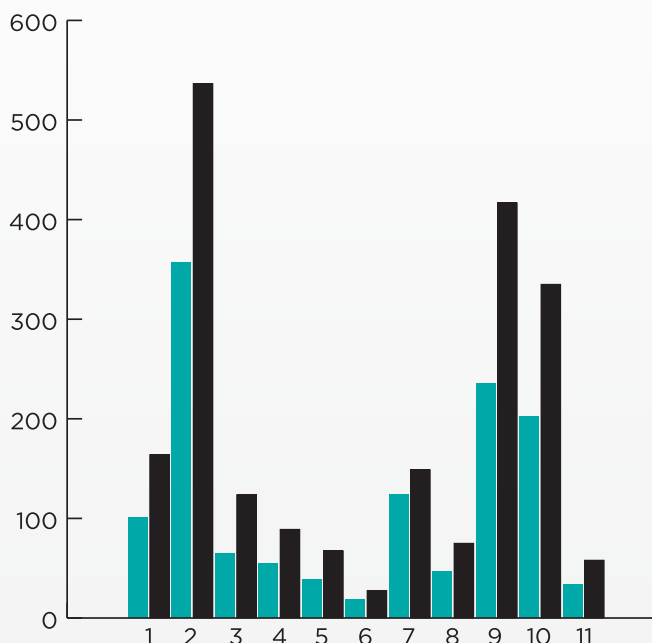
- 1 Laval — Rive-Nord (272)
- 2 Québec (891)
- 3 Mauricie — Centre-du-Québec (183)
- 4 Est du Québec (154)
- 5 Saguenay — Lac-Saint-Jean — Côte-Nord (110)
- 6 Abitibi-Témiscamingue (51)
- 7 Estrie — Bois-Francs (276)
- 8 Outaouais (108)
- 9 Montréal — Rive-Sud (648)
- 10 Saint-Hyacinthe (549)
- 11 Côte-du-Sud (92)

Nombre total de femmes: 1288

Nombre total d'hommes: 2046

Grand total: 3 334

 **Femmes**  **Hommes**

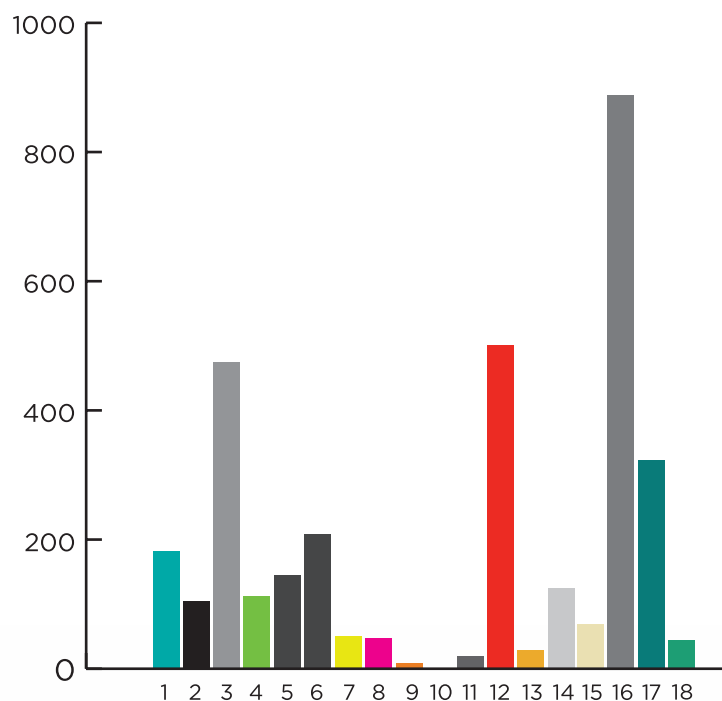


RÉPARTITION DES MEMBRES PAR RÉGION ADMINISTRATIVE DU QUÉBEC AU 31 MARS 2014*

RÉGION ADMINISTRATIVE

- 1 Bas-Saint-Laurent (190)
- 2 Saguenay-Lac-Saint-Jean (103)
- 3 Capitale-Nationale (449)
- 4 Mauricie (109)
- 5 Estrie (143)
- 6 Montréal (204)
- 7 Outaouais (53)
- 8 Abitibi-Témiscamingue (51)
- 9 Côte-Nord (6)
- 10 Nord-du-Québec (0)
- 11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (19)
- 12 Chaudière-Appalaches (484)
- 13 Laval (28)
- 14 Lanaudière (145)
- 15 Laurentides (110)
- 16 Montérégie (926)
- 17 Centre-du-Québec (264)
- 18 Hors-Québec (50)

Total : 3334

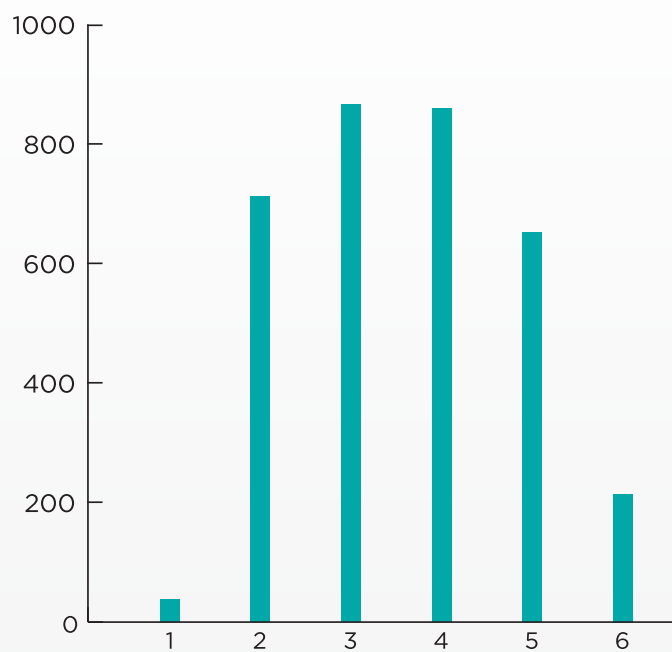


RÉPARTITION DE TOUS LES MEMBRES SELON LEUR ÂGE, AU 31 MARS 2014

TRANCHES D'ÂGES

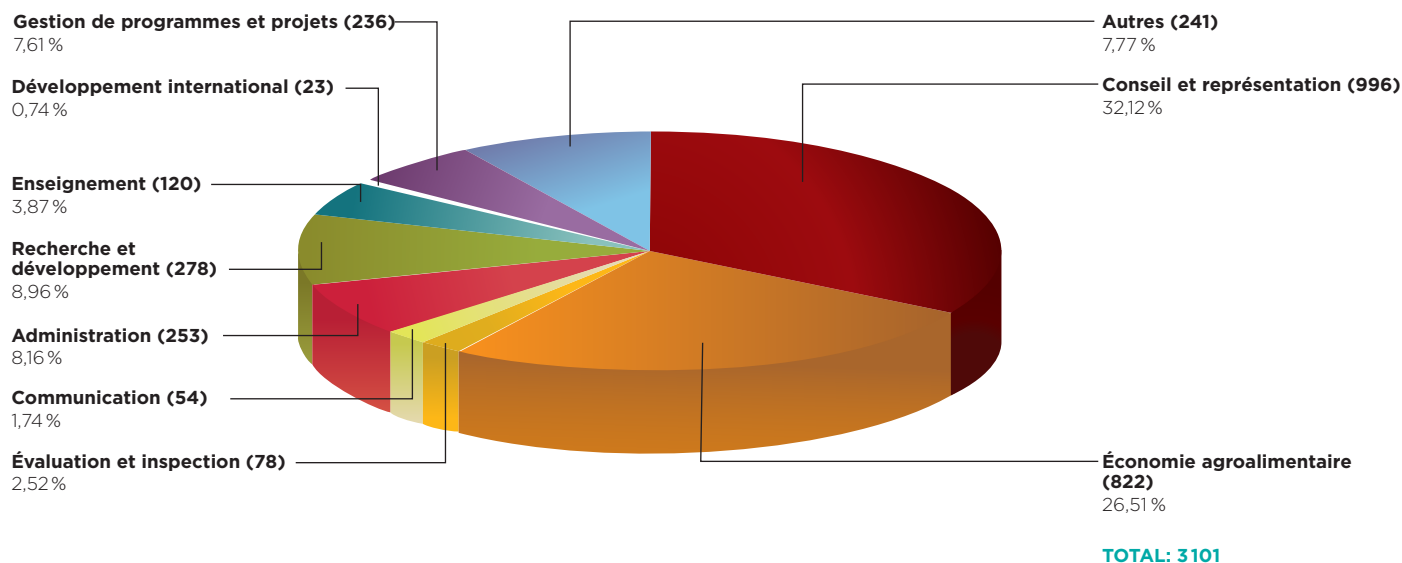
- 1 22-24 ans (35)
- 2 25-34 ans (720)
- 3 35-44 ans (862)
- 4 45-54 ans (858)
- 5 55-64 ans (647)
- 6 65 ans et + (212)

Total : 3334

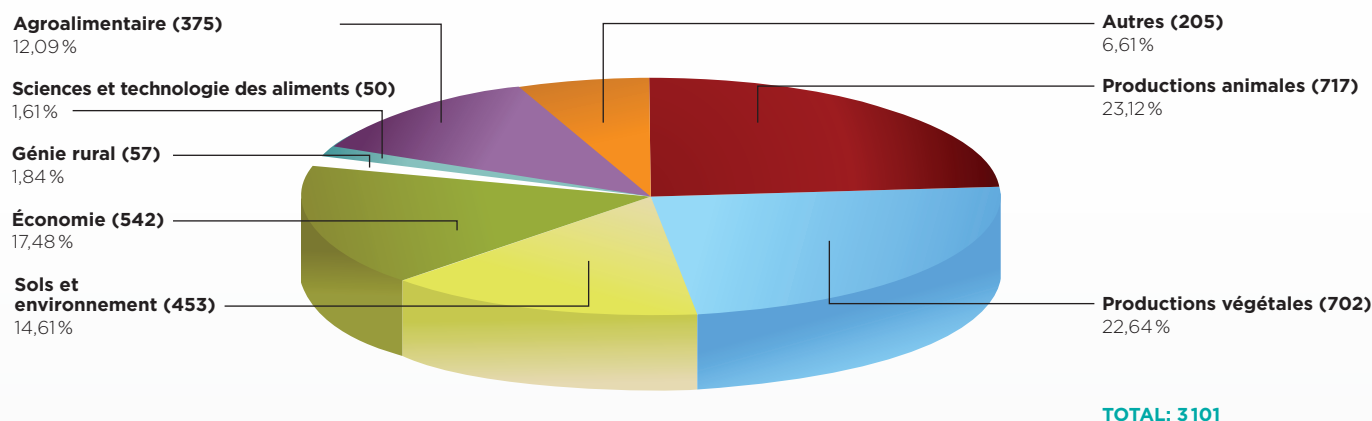


* Ces statistiques ne comprennent pas les membres inscrits au tableau d'honneur.

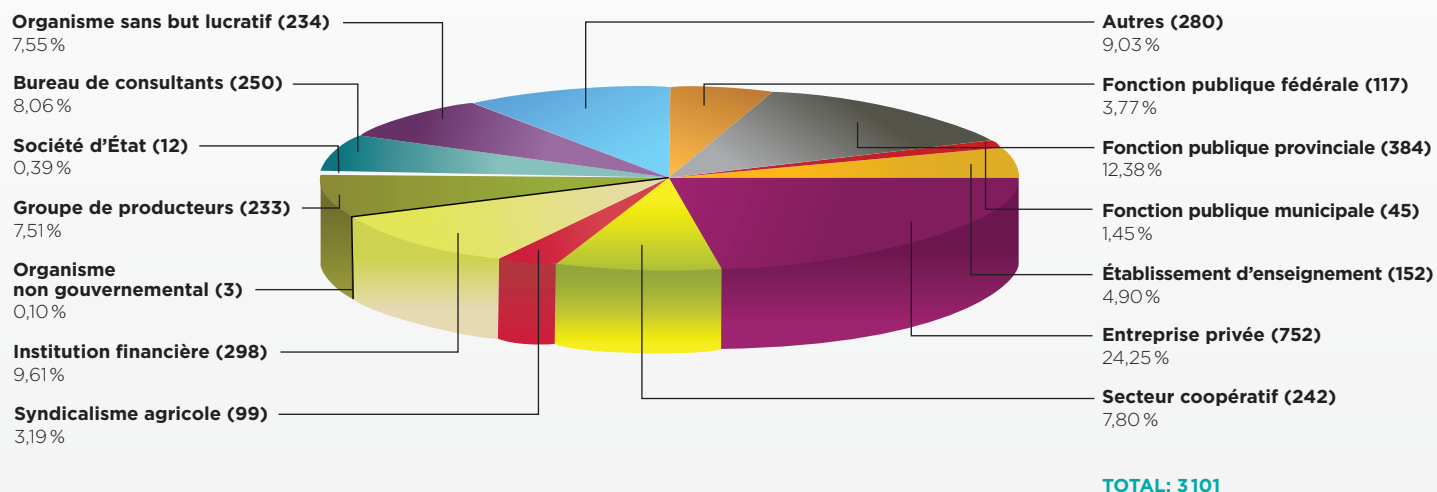
RÉPARTITION DES MEMBRES RÉGULIERS SELON LEUR DOMAINE D'INTERVENTION AU 31 MARS 2014



RÉPARTITION DES MEMBRES SELON LEUR CHAMP D'ACTIVITÉ AU 31 MARS 2014



RÉPARTITION DES MEMBRES RÉGULIERS SELON LE TYPE D'EMPLOYEUR AU 31 MARS 2014



A man with short brown hair and a light beard is standing in a cornfield. He is wearing a blue quilted puffer vest over a blue denim button-down shirt. He is holding a silver laptop in his left hand and a green corn leaf in his right hand, looking at it intently. The background is filled with tall corn stalks and green leaves.

Les activités en lien
avec le contrôle de
**L'EXERCICE DE
LA PROFESSION**

Activités relatives à LA DÉLIVRANCE DES PERMIS

FORMATION DES AGRONOMES

Le *Code des professions* oblige le conseil d'administration de chaque ordre professionnel à collaborer, avec les autorités des établissements d'enseignement du Québec concernés, à l'élaboration et à la révision des programmes d'études conduisant à l'obtention d'un diplôme donnant ouverture à un permis d'exercice (art. 184). À cet effet, les administrateurs de l'OAQ ont délégué cette tâche au comité de la formation des agronomes.

MANDAT

Ce comité est formé en vertu du *Règlement sur le comité de la formation des agronomes*. Son mandat consiste à examiner, dans le respect des compétences respectives et complémentaires de l'Ordre, des établissements d'enseignement universitaire et du ministre de l'Éducation, les questions relatives à la qualité de la formation des agronomes. Ce comité est formé de cinq membres dont deux représentants du Bureau de coopération interuniversitaire (BCI), un du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (MESRTS) et de deux membres de l'Ordre.

ACTIVITÉS

Le comité de formation des agronomes s'est réuni une fois au cours de l'année 2013-2014.

À cette occasion, il a été recommandé au conseil d'administration d'ajouter les cours suivants à la *Liste des crédits agronomiques de l'OAQ* :

UNIVERSITÉ LAVAL

- | | |
|---|--|
| • PLG 1000 - Introduction à l'agriculture biologique | PLG 1103 - Plantes fourragères en production équine |
| • PLG 2101 - Arboriculture : principes et pratiques d'entretien | PLG 4051 - Écologie et gestion responsable des tourbières |
| • PLG 4053 - Mycologie agroalimentaire | SAN 1900 - Nutrition et alimentation équine |
| • SAN 2200 - Principes d'hygiène et pathologie animale | SAN 2202 - Physiologie de la reproduction |
| • SAN 2000 - Nutrition animale | SAN 3104 - Gestion technico-économique de l'entreprise porcine |

UNIVERSITÉ MCGILL

- | | |
|---|--|
| • AGECE 442 - Economics of International Agricultural Development | AGRI 325 - Sustainable Agriculture and Food Security |
| • AGRI 411 - Global Issues on Development, Food and Agriculture | AGRI 550 - Sustained Tropical Agriculture |
| • BREE 531 - Post-Harvest Drying | BREE 532 - Post-Harvest Storage |
| • ENVB 430 - GIS for Natural Resource Management | FDSC 200 - Introduction to Food Science |
| • FDSC 251 - Food Chemistry | FDSC 300 - Principles of Food Analysis |
| • FDSC 305 - Food Chemistry 2 | FDSC 310 - Post Harvest Fruit and Vegetable Technology |
| • FDSC 315 - Separation Techniques in Food Analysis 1 | FDSC 319 - Food Commodities |
| • FDSC 330 - Food Processing | FDSC 334 - Analysis of Food Toxins and Toxicants |
| • FDSC 400 - Food Packaging | FDSC 405 - Food Product Development |
| • FDSC 442 - Food Microbiology | FDSC 515 - Enzymology |
| • FDSC 516 - Flavour Chemistry | FDSC 525 - Food Quality Assurance |
| • FDSC 540 - Sensory Evaluation of Foods | SOIL 315 - Soil Nutrient Management |
| • SOIL 535 - Ecological Soil Management | SOIL 331 - Environmental Soil Physics |

Le comité de la formation des agronomes a aussi recommandé au conseil d'administration d'apporter une modification mineure au document *Critères de reconnaissance des diplômes en sciences agricoles*, afin que le nombre minimal de trois crédits par champ d'activité y soit précisé. *

* Ces deux recommandations ont été entérinées par les administrateurs lors de leur séance qui s'est tenue le 12 avril 2014, soit durant l'année financière suivante.

ADMISSION

En 2013-2014, l'OAQ a poursuivi son travail auprès des futurs agronomes en collaboration avec l'Association générale des étudiants en agriculture, alimentation et consommation (AGETAAC) de l'Université Laval et avec l'Association des futurs agronomes du Québec (AFAQ) de l'Université McGill. L'OAQ a reçu 20 inscriptions pour la section Relève. Cette section permet aux étudiants ainsi qu'aux personnes qui ont déposé une demande d'équivalence de bénéficier des outils d'encadrement offerts aux agronomes (accès à l'intranet des membres et aux grilles de référence, réception des bulletins d'information de l'OAQ, etc.).

Par ailleurs, le président de l'Ordre, l'agronome René Mongeau, a rencontré les étudiants au cours de l'année. L'OAQ a participé aux journées carrières des deux facultés, soit la FSAA de l'Université Laval et la FSAE de l'Université McGill, afin d'informer les étudiants sur le processus d'admission à l'Ordre.

Une séance d'information sur l'examen d'admission a eu lieu pour les étudiants de l'organisme montréalais Carrefour BLÉ, lequel a pour mission l'insertion en emploi de professionnels d'origine immigrante dans le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Une séance d'information a également été offerte au siège de l'OAQ pour les candidats en préparation à l'examen d'admission.

Des trois sessions d'examen qui ont eu lieu au cours de l'année, deux ont été tenues à Québec et une à Longueuil. Le taux de réussite moyen a été de 81 %, avec 108 candidats admis au total. L'issue de l'examen étant la réussite ou l'échec, toutes les demandes reçues ont fait l'objet d'une décision. Des 108 candidats, 3 personnes ont demandé et obtenu un permis temporaire pour exercer la profession d'agronome au Québec, jusqu'à ce qu'ils réussissent les examens de français exigés en vertu de l'article 37 de la *Charte de la langue française*.

Cinq permis réguliers ont été délivrés à des candidats admissibles à l'*Arrangement de reconnaissance mutuelle* (ARM) entre la France et le Québec.

Par ailleurs, l'OAQ dispose d'une politique autorisant la délivrance de permis restrictifs temporaires, sous certaines conditions, laquelle est fondée sur une demande de reconnaissance partielle d'une équivalence en vertu du paragraphe 1 de l'article 42.1 du *Code des professions*. Les candidats poursuivant leur cheminement de formation pour obtenir une équivalence de l'OAQ y sont admissibles. Un permis a été délivré dans ce cadre en 2013-2014.

Enfin, rappelons que l'OAQ n'a pas de règlement en application des paragraphes e, i, q et r de l'article 94 et 42.1 (2°) et 42.2 du *Code des professions* déterminant les autres conditions et modalités de délivrance de certificats de spécialiste, d'autorisations légales, de permis spéciaux et d'autres permis temporaires.

TABEAU 1 : SYNTHÈSE DES DEMANDES D'ADMISSIONS EN 2013-2014

	Nombre de demandes	Demandes acceptées	Demandes refusées
Candidat(s) ayant obtenu au Québec un diplôme donnant ouverture au permis d'exercice de l'OAQ (donnant accès directement à l'examen d'admission de l'OAQ)	88	78	10
Candidat(s) ayant obtenu une équivalence de l'OAQ			
A) Reconnaissance fondée sur un diplôme délivré par un établissement d'enseignement situé hors du Québec (équivalence de diplôme) - voir tableau 2	35	23	12
B) Reconnaissance fondée sur la formation globale acquise dans un établissement d'enseignement situé hors du Québec (appelée équivalence de formation hors du Québec) - voir tableau 3	4	3	1
C) Reconnaissance fondée sur la formation globale acquise dans un établissement d'enseignement situé au Québec (équivalence de formation au Québec) - voir tableau 3	4	4	0
TOTAL	131	108	23

TABEAU 2 : RECONNAISSANCE FONDÉE SUR UN DIPLÔME DÉLIVRÉ PAR UN ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT (ÉQUIVALENCE DE DIPLÔME), SELON LE LIEU DE L'ÉTABLISSEMENT, EN 2013-2014

Lieu de l'établissement d'enseignement ayant délivré le diplôme reconnu équivalent	Demandes reçues	Demandes acceptées	Demandes refusées
Québec	0	0	0
Ontario	1	1	0
Provinces de l'Atlantique	0	0	0
Provinces de l'Ouest et Territoires	0	0	0
Total hors du Québec, ailleurs au Canada	1	1	0
France	5	5	0
Union européenne (sans la France)	3	1	2
États-Unis	0	0	0
Reste de l'Amérique, Asie, Afrique, Océanie	26	16	10
Total hors du Canada	34	22	12
Grand total	35	23	12

TABEAU 3 : RECONNAISSANCE FONDÉE SUR LA FORMATION GLOBALE ACQUISE DANS UN ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT (ÉQUIVALENCE DE FORMATION), SELON LE LIEU DE L'ÉTABLISSEMENT, EN 2013-2014

Lieu de l'établissement d'enseignement ayant délivré la formation globale reconnue équivalente	Demandes reçues	Demandes acceptées	Demandes refusées
Québec	4	4	0
Ontario	0	0	0
Provinces de l'Atlantique	0	0	0
Provinces de l'Ouest et Territoires	0	0	0
Total hors du Québec, ailleurs au Canada	0	0	0
France	1	1	0
Union européenne (sans la France)	2	2	0
États-Unis	0	0	0
Reste de l'Amérique, Asie, Afrique, Océanie	1	0	1
Total hors du Canada	4	3	1

Activités relatives à la reconnaissance de L'ÉQUIVALENCE AUX FINS DE LA DÉLIVRANCE D'UN PERMIS

ÉQUIVALENCES

L'analyse des demandes d'équivalence est réalisée à l'OAQ par les membres du comité des équivalences, dont le mandat consiste à faire appliquer les règlements sur les normes d'équivalence de diplôme et de formation pour l'obtention du permis d'exercice de la profession d'agronome¹.

Le comité des équivalences s'est réuni à cinq reprises au cours de l'année 2013-2014 pour analyser 47 dossiers de candidats (34 dossiers d'équivalence de diplôme et 13 dossiers d'équivalence de formation). Le comité a fait des recommandations au comité exécutif sur 44 de ces dossiers, dont 38 ont été acceptées en totalité (30 équivalences de diplôme et 8 équivalences de formation) permettant ainsi à ces candidats de se présenter à l'examen d'admission à la pratique agronomique. Le comité a invité cinq candidats à l'équivalence de formation à produire un cheminement de formation au dossier.

De plus, les dossiers de quatre candidats ont été refusés parce que leur formation ne répondait pas aux exigences de l'OAQ.

Le comité a effectué sept analyses de dossier de candidats ayant étudié dans d'autres provinces du Canada. De plus, il a réalisé trois analyses de cheminement de formation.

Le personnel a répondu à 140 demandes d'information reçues aux bureaux de l'OAQ et a rencontré quelque 40 candidats pour la préparation de leur dossier.

Les tableaux qui suivent résument les décisions de l'OAQ quant aux différentes demandes de reconnaissance.

DEMANDES DE RECONNAISSANCE DE L'ÉQUIVALENCE D'UN DIPLÔME DÉLIVRÉ PAR UN ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SITUÉ HORS DU QUÉBEC

	REÇUES	ACCEPTÉES	REFUSÉES	REÇUES qui n'ont pas fait l'objet d'une décision à la fin de la période
Au Canada	1	0	1	0
Hors du Canada	32	30	3*	0
TOTAL	33	30	4	0

*Autre année financière

¹ Règlement sur les normes d'équivalence des diplômes délivrés par les établissements d'enseignement hors du Québec, aux fins de la délivrance d'un permis d'agronome et Règlement sur les normes d'équivalence de formation pour la délivrance d'un permis de l'Ordre des agronomes du Québec.

DEMANDES DE RECONNAISSANCE DE L'ÉQUIVALENCE DE LA FORMATION ACQUISE HORS DU QUÉBEC PAR UNE PERSONNE QUI NE DÉTIENT PAS UN DIPLÔME REQUIS

	REÇUES	ACCEPTÉES EN TOTALITÉ	ACCEPTÉES EN PARTIE	REFUSÉES	REÇUES qui n'ont pas fait l'objet d'une décision à la fin de la période
Au Canada	5	4**	0	0	2
Hors du Canada	4	4*	2***	0	1
TOTAL	9	8	2	0	3

*2 autres années financières

**1 autre année financière

***1 autre année financière

DEMANDES DE RECONNAISSANCE DE L'ÉQUIVALENCE DE LA FORMATION ACQUISE HORS DU QUÉBEC ACCEPTÉES QUI COMPORTAIENT UNE PRÉCISION DE LA FORMATION À ACQUÉRIR INDICQUÉE PAR L'ORDRE

	AU CANADA	HORS DU CANADA
Cours	2	1

DEMANDES DE RECONNAISSANCE DE L'ÉQUIVALENCE DE LA FORMATION ACQUISE HORS DU QUÉBEC ACCEPTÉES EN PARTIE COMPORTANT UNE PRÉCISION DE LA FORMATION À ACQUÉRIR INDICQUÉE PAR L'ORDRE

	AU CANADA	HORS DU CANADA
Cours	0	2

Il est utile de rappeler que l'OAQ n'a pas de règlement en application du paragraphe i, de l'article 94 du *Code des professions* déterminant les autres conditions et modalités de délivrance des permis.

De plus, l'Ordre n'a pas de règlement en vertu du paragraphe e de l'article 94 du *Code des professions*, définissant les différentes classes de spécialités au sein de la profession.

ACTIONS MENÉES POUR FAVORISER LA RECONNAISSANCE DES ÉQUIVALENCES

Une demande d'aide financière a été déposée au ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) pour le développement d'une formation d'appoint pour les personnes immigrantes, en partenariat avec l'Université Laval.

Activités relatives à la garantie de **LA RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE**

ASSURANCE RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE DES AGRONOMES

Au cours de l'année financière 2013-2014, l'entente conclue entre l'OAQ et BFL Canada risques et assurances inc. s'est poursuivie.

L'OAQ a convenu, avec l'assureur, d'un contrat qui établit un régime d'assurance responsabilité professionnelle conforme aux conditions prescrites par le *Règlement sur l'assurance responsabilité professionnelle des agronomes*, dont, notamment, la couverture d'un montant maximal de 1 000 000 \$ par sinistre jusqu'à 3 000 000 \$ pour l'ensemble des sinistres. Cependant, les agronomes concernés n'ont pas l'obligation de souscrire au programme parrainé par l'Ordre. Ils peuvent aussi s'adresser à d'autres assureurs à condition de satisfaire aux conditions du Règlement.

Toutefois, la majorité y adhère puisque 563 agronomes sont assurés par cette firme, dont 226 exercent à leur compte.

Voici la répartition des membres inscrits à la fin de l'exercice ainsi que le montant prévu de la garantie selon le moyen de garantie :

Annexe I – Preuve d'assurance : 563 agronomes ont souscrit à une assurance responsabilité professionnelle de 1 000 000 \$ par sinistre et de 3 000 000 \$ pour l'ensemble des sinistres auprès de la firme Royal Sun Alliance ou d'autres assureurs.

Annexe II – Déclaration de l'employeur : 1 368 agronomes ont déclaré, aux fins du *Règlement sur l'assurance responsabilité professionnelle des agronomes*, que leur employeur se porte garant, prend fait et cause et répond financièrement des conséquences de toute faute ou négligence commise par l'agronome à leur emploi dans l'exercice de ses fonctions.

Annexe III – Demande d'exemption : des agronomes ont demandé d'être exemptés de l'obligation de maintenir en vigueur un contrat d'assurance responsabilité professionnelle comme prévu par l'article 1 du *Règlement sur l'assurance responsabilité professionnelle des agronomes* et ont affirmé solennellement qu'ils répondent à l'une ou l'autre des conditions suivantes :

- **837** agronomes sont inscrits au tableau de l'OAQ mais ne posent en aucune circonstance l'un des actes mentionnés à l'article 24 de la *Loi sur les agronomes* (L.R.Q., c.-12);
- **385** agronomes sont au service exclusif du gouvernement du Québec et nommés ou rémunérés suivant la *Loi sur la fonction publique* (L.R.Q., c. F-3.1.1);
- **46** agronomes sont au service exclusif d'un organisme dont le gouvernement ou l'un de ses ministres nomme la majorité des membres, dont la loi ordonne que le personnel soit nommé ou rémunéré suivant la *Loi sur la fonction publique* (L.R.Q., c. F-3.1) ou dont le fonds social fait partie du domaine public ou d'un organisme mandataire du gouvernement et désigné comme tel dans la loi;
- **un** agronome est au service exclusif de l'Assemblée nationale du Québec, d'un organisme dont celle-ci nomme les membres ou d'une personne qu'elle désigne pour exercer une fonction qui en relève ou sont eux-mêmes une telle personne;
- **aucun** agronome n'est au service exclusif du cabinet du lieutenant-gouverneur visé à l'article 2.1 de la *Loi sur l'exécutif* (L.R.Q., c. E-18), d'un cabinet de ministre visé à l'article 11.5 de cette même loi ou d'un cabinet d'une personne visée à l'article 124.1 de la *Loi sur l'Assemblée nationale* (L.R.Q., c. A23.1);
- **108** agronomes sont au service exclusif du Parlement fédéral du Canada, de la « fonction publique » au sens de l'article 2 de la *Loi sur les relations de travail dans la fonction publique* (L.R.C. 1985, c. P35), des « Forces canadiennes » au sens de l'article 14 de la *Loi sur la défense nationale* (L.R.C. 1986, c. N-5) ou d'une « société d'État » au sens de l'article 83 de la Loi sur la gestion des finances publiques (L.R.C. 1985, c. F-11) et mentionnée dans les annexes de cette loi;
- **26** agronomes sont inscrits au tableau de l'OAQ et posent les actes mentionnés à l'article 24 de la *Loi sur les agronomes* (L.R.Q. c. A-12) exclusivement à l'extérieur du Québec.

L'OAQ n'a pas de règlement autorisant ses membres à exercer leurs activités professionnelles au sein d'une société en nom collectif à responsabilité limitée ou d'une société par actions; il n'a donc pas de règlement en application du paragraphe g de l'article 93 du *Code des professions* imposant, à de tels membres autorisés, l'obligation de fournir et de maintenir, pour la société, une garantie.

Par ailleurs, le *Règlement sur l'assurance responsabilité professionnelle des agronomes*, en application du paragraphe d de l'article 93 du *Code des professions* ne prévoit pas de classe de membres.

FONDS D'INDEMNISATION

L'OAQ n'a pas de règlement sur la comptabilité en fidéicommiss de ses membres en application de l'article 89 du *Code des professions*.

Activités relatives à **LA FORMATION CONTINUE**

FORMATION CONTINUE

L'OAQ n'a pas de règlement sur la formation continue obligatoire en application du paragraphe o de l'article 94 du *Code des professions*. Toutefois, les administrateurs ont reconduit la *Politique de formation continue* qui couvre la période du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2014.

La liste de toutes les activités accréditées par l'OAQ est disponible sur le site intranet des membres de l'Ordre.

La *Politique de formation continue* ainsi que le guide et le formulaire requis pour toute demande d'accréditation sont disponibles sur le site Internet de l'OAQ à l'adresse suivante :

<http://www.oaq.qc.ca/fr/public/protection-du-public/encadrement-de-la-profession/formation-continue.aspx>

Le tableau ci-dessous présente uniquement les activités de formation continue organisées par l'OAQ en 2013-2014.

NOM DE L'ACTIVITÉ	NOMBRE D'HEURES	NOMBRE DE MEMBRES QUI L'ONT SUIVIE
Comment faire du PAEF un outil agronomique intéressant?	6,5 h	15
Congrès 2013 – 75 ans... plus que jamais en santé ! (journée des conférences du jeudi 12 septembre 2013)	2 h	216
Congrès 2013 – 75 ans... plus que jamais en santé ! (journée des conférences du vendredi 13 septembre 2013)	6 h	311

Par ailleurs, l'OAQ a collaboré avec le Centre d'expertise en gestion agricole (CEGA) à la réalisation d'une activité de formation portant sur les bonnes pratiques en financement et en gestion agricoles. Cette activité de formation de deux jours a pour but de sensibiliser les professionnels en gestion et financement à l'importance de mieux aider leurs clients en appliquant la ligne directrice et la grille de référence adoptées par l'Ordre. Au total, 84 personnes ont participé à l'une ou à l'autre des trois sessions qui se sont tenues en février et en mars 2014 et qui font l'objet d'une accréditation de 12 heures admissibles dans la catégorie A du programme de formation continue des agronomes.

Activités relatives à **L'INSPECTION PROFESSIONNELLE**

INSPECTION PROFESSIONNELLE

Le comité d'inspection professionnelle (CIP) a le mandat d'assurer la surveillance de la pratique de la profession selon le programme de surveillance générale, approuvé par le conseil d'administration et publié ainsi dans l'édition de l'hiver 2013 de l'*Agro-Nouvelles* :

PROGRAMME 2013-2014 DE SURVEILLANCE GÉNÉRALE DU COMITÉ D'INSPECTION PROFESSIONNELLE

1. **Au moins 100 agronomes seront sélectionnés par le CIP pour être inspectés en 2013-2014 et feront l'objet d'une visite par un inspecteur de l'OAQ.**

La sélection des agronomes sera effectuée selon l'un des critères suivants :

- ▶ être membre régulier et ne pas avoir été inspecté depuis 2008 pour les inspections individuelles;
- ▶ être membre régulier pour les visites d'inspection regroupées, sans restriction de temps relativement à une visite d'inspection antérieure;
- ▶ produire, modifier, faire le suivi ou analyser des programmes alimentaires ou des recommandations en conduite d'élevage ou en surveiller la prestation;
- ▶ donner ou analyser des conseils associés à l'économie, la gestion ou le financement agricoles, en surveiller la prestation;
- ▶ produire, modifier ou en surveiller la production ou analyser des plans de fertilisation, des plans agroenvironnementaux de fertilisation (PAEF), des plans agroenvironnementaux de recyclage (PAER) ou des bilans de phosphore;
- ▶ être à son compte depuis au moins un an.

2. **Tous les agronomes admis à l'Ordre au cours de l'année 2013-2014 recevront un questionnaire intitulé *Questionnaire sur la pratique professionnelle en agronomie* qui porte sur l'ensemble de la réglementation de l'OAQ. Tout agronome qui ne retournera pas son document dûment rempli au comité d'inspection professionnelle ainsi que celui qui n'atteindra pas le seuil de passage de 60 % recevra la visite d'un inspecteur de l'Ordre, lequel s'assurera de son professionnalisme et de sa compétence.**

INTERVENTIONS DU CIP

Au cours de la dernière année, les interventions du CIP ont eu lieu auprès des agronomes œuvrant dans les champs d'activité suivants et pour lesquels vous retrouverez les renseignements statistiques dans l'aperçu des travaux effectués (voir page 32) :

- A. sol, environnement et régie de la production végétale;
- B. régie de la production animale;
- C. économie, gestion et financement agricoles;
- D. régie des terrains de golf.

Le comité, formé de sept agronomes, a tenu huit réunions au cours desquelles un grand nombre de décisions ont été prises afin d'aider chaque agronome ayant fait l'objet d'une intervention du CIP (vérification, inspection particulière, audition) à améliorer sa pratique, dans un esprit de protection du public. En tout, 119 questionnaires préparatoires à l'inspection professionnelle ont été transmis; de ceux-ci, 113 ont été retournés et donnèrent lieu à 97 visites régulières. De plus, 5 visites de suivi ont été effectuées. Ainsi, au total, 102 visites d'inspection ont été réalisées. En outre, conformément à l'article 6.11 du *Règlement sur la procédure du comité d'inspection professionnelle des agronomes*, le comité d'inspection professionnelle a transmis ses recommandations au comité exécutif à la suite d'inspections particulières puisque le conseil d'administration a délégué à ce dernier la tâche d'étudier les recommandations et de prendre les décisions appropriées.

SUITE ►

VISITES D'INSPECTION REGROUPÉES

Cette année, dix groupes ont été sélectionnés pour des visites d'inspection regroupées chez un même employeur. Au total, 36 agronomes ont reçu la visite d'un inspecteur dans le cadre de cette formule. Notons l'implication tant des employeurs que des agronomes à leur emploi qui ont participé, au début du processus, à une rencontre d'information et d'échanges sur les procédures communes (tenue de dossiers, utilisation adéquate de logiciels, etc.). En tout, 48 agronomes ont pris part à cette rencontre. Ont suivi des visites individuelles avec les inspecteurs de l'OAQ afin de vérifier la compétence des 36 agronomes, le tout sur une période de deux jours consécutifs. Le CIP a, en outre, recommandé de continuer d'effectuer des visites selon cette approche.

Le *Questionnaire sur la pratique professionnelle en agronomie* a été transmis aux 106 agronomes détenant un permis régulier admis en 2013-2014. Les questions portaient sur l'ensemble de la réglementation de l'OAQ, notamment sur le *Code des professions*, la *Loi sur les agronomes* ainsi que sur les règlements de l'OAQ, dont le *Code de déontologie des agronomes*. Ces agronomes ont été invités à utiliser le *Mémento de l'agronome du Québec* et à participer à l'activité de formation sur le *Code de déontologie des agronomes* ainsi qu'à celle portant sur le *Guide d'accompagnement pour la prestation de services professionnels en agronomie*. Cette activité de formation s'intitule *La prestation de services professionnels en agronomie : du contrat à la facturation* et vise une meilleure appropriation des devoirs et des obligations des agronomes.

La note moyenne obtenue pour le questionnaire est de 90 % alors que le seuil de réussite était de 60 %. Aucun nouvel agronome n'a été référé à une visite par un inspecteur puisqu'aucun agronome n'a obtenu un résultat en deçà du seuil de réussite.

APERÇU DÉTAILLÉ DES TRAVAUX EFFECTUÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2013-2014

Nombre de réunions (incluant des conférences téléphoniques) du comité d'inspection professionnelle	8
--	---

VÉRIFICATION

	A*	B*	C*	D*	TOTAL
Membres ayant fait l'objet d'une visite régulière d'inspection	45	32	25	0	102
Analyse de dossiers transmis par la poste	5	2	0	1	8

INSPECTION PARTICULIÈRE

	A	B	C	D	TOTAL
Membres ayant fait l'objet d'une inspection particulière	0	1	0	1	2
Rapports d'inspection particulière dressés	0	1	0	1	2

AUDITION DEVANT LE CIP

	A	B	C	D	TOTAL
Membres ayant fait l'objet d'une audition	0	0	0	1	1

RECOMMANDATIONS DE L'ANNÉE 2013-2014 DU COMITÉ D'INSPECTION PROFESSIONNELLE AU COMITÉ EXÉCUTIF D'OBLIGER UN MEMBRE À COMPLÉTER AVEC SUCCÈS:

	A	B	C	D	TOTAL
un stage sans limitation ni suspension du droit d'exercer des activités professionnelles	0	0	0	0	0
un stage avec limitation du droit d'exercer des activités professionnelles	1	0	0	1	2
un stage avec suspension du droit d'exercer des activités professionnelles	0	0	0	0	0
un cours de perfectionnement sans limitation ni suspension du droit d'exercer des activités professionnelles	0	0	0	0	0
un cours de perfectionnement avec limitation du droit d'exercer des activités professionnelles	0	0	0	0	0
un cours de perfectionnement avec suspension du droit d'exercer des activités professionnelles	0	0	0	0	0
un stage et un cours de perfectionnement sans limitation du droit d'exercer des activités professionnelles	0	0	0	0	0
un stage et un cours de perfectionnement avec limitation du droit d'exercer des activités professionnelles	0	0	0	1	0
un stage et un cours de perfectionnement avec suspension du droit d'exercer des activités professionnelles	0	0	0	0	0
limitation du droit d'exercer des activités professionnelles à la suite de l'échec du stage	1	0	0	1	2

DÉCISIONS DU COMITÉ EXÉCUTIF

	TOTAL
APPROUVANT, en totalité, les recommandations du comité d'inspection professionnelle	4
REJETANT, en totalité ou en partie, les recommandations du comité d'inspection professionnelle	0

NOMBRE DE MEMBRES AYANT FAIT L'OBJET D'UNE INFORMATION AU SYNDIC

(en application du cinquième alinéa de l'article 112 du *Code des professions*) 2

Activités relatives à **LA DISCIPLINE**

RAPPORT DU BUREAU DU SYNDIC

LE BUREAU DU SYNDIC

SYNDIC | Bruno Breton, agr.

SYNDIC ADJOINT | Yvon Caron, agr.

SYNDIC AD HOC | Daniel Lussier, agr.

SOUTIEN ADMINISTRATIF | Nicole Dion, jusqu'au 29 novembre 2013

| Josée Vaillancourt, à compter du 29 novembre 2013

MANDAT

Le rôle du syndic est décrit comme suit à l'article 122 du *Code des professions* : « Le syndic et les syndics adjoints peuvent, à la suite d'une information à l'effet qu'un professionnel ait commis une infraction visée à l'article 116², faire une enquête à ce sujet et exiger qu'on leur fournisse tout renseignement et tout document relatifs à cette enquête ». Si cette enquête démontre qu'une infraction a été commise, une plainte pourra être portée devant le conseil de discipline de l'Ordre, en vertu de l'article 123 du *Code des professions*.

De plus, le *Règlement sur la procédure de conciliation et d'arbitrage des comptes des agronomes* prévoit qu'« un client qui a un différend avec un agronome sur le montant d'un compte non acquitté pour services professionnels, qui à cette date ne constitue pas l'objet d'une demande en justice doit, avant de demander l'arbitrage, requérir la conciliation du syndic [...] ».

Rappelons que, pour leurs enquêtes, le syndic adjoint et le syndic travaillent dans la confidentialité la plus stricte et qu'en vertu du *Code des professions* (art. 121.1), « le conseil d'administration doit prendre les mesures visant à préserver en tout temps l'indépendance du bureau du syndic dans l'exercice des fonctions des personnes qui le composent ».

LES PRINCIPALES ACTIVITÉS DE L'ANNÉE

Le tableau (voir page 33) présente le bilan des activités du bureau du syndic pour l'année 2013-2014. On constate que 19 nouveaux dossiers ont été ouverts au cours de l'exercice. En comparaison, le nombre de nouvelles enquêtes avait été de 16 l'an dernier et de 17 l'année précédente. La moyenne annuelle d'enquêtes ouvertes est de 20 pour les cinq dernières années.

En ce qui a trait à ces nouvelles enquêtes, deux dossiers ont été référés au bureau du syndic par le comité d'inspection professionnelle (CIP), pour des cas de manque de collaboration de l'agronome lors de vérifications relatives à l'exercice de la profession. Un dossier a été référé par le comité exécutif pour suivi relativement à une décision judiciaire. Le public a déposé 11 demandes d'enquête. Le syndic a ouvert de son propre chef cinq autres dossiers, à la suite de l'obtention de renseignements nécessitant des explications de la part des agronomes visés.

Les dossiers ouverts au cours de l'année concernaient principalement l'évaluation de la limite des compétences d'agronomes ou le respect des règles de l'art, des situations potentielles de conflit d'intérêts, des manquements portant atteinte à l'honneur et à la dignité de la profession et de potentielles signatures de complaisance.

Au 1^{er} avril 2013, 25 enquêtes des années précédentes étaient encore en cours. Avec les 21 enquêtes terminées et les 19 nouvelles enquêtes entreprises en 2013-2014, 23 dossiers sont encore ouverts au 31 mars 2014, et les enquêtes se poursuivent. À titre de comparaison, au 1^{er} avril 2011 et au 1^{er} avril 2012, il y avait respectivement 36 et 31 dossiers ouverts.

Parmi les enquêtes terminées, une seule a fait l'objet d'une plainte déposée devant le conseil de discipline de l'Ordre et une autre plainte est en préparation. Dans la majorité des enquêtes, le syndic et le syndic adjoint ont relevé des infractions pour lesquelles des avertissements et des recommandations ont été adressés aux agronomes concernés afin d'éviter que des situations similaires ne se répètent. Au cours de l'année, un dossier a aussi été référé au comité d'inspection professionnelle, pour des vérifications sur les compétences.

2 Infraction aux dispositions du *Code des professions*, à la *Loi sur les agronomes* ou aux règlements adoptés conformément au *Code des professions* ou à la *Loi sur les agronomes*.

Aucun dossier n'a fait l'objet d'une conciliation entre un demandeur d'enquête et un agronome. Par ailleurs, au cours de l'année 2013-2014, aucune demande de conciliation de compte d'honoraires entre un agronome et son client n'a été présentée au bureau du syndic, en vertu du *Règlement sur la procédure de conciliation et d'arbitrage des comptes des agronomes*)

Enfin, le bureau du syndic a répondu à plus de 70 demandes de renseignements venant principalement des membres de l'Ordre, mais aussi du public. Par ordre décroissant de fréquence, les principaux sujets ayant fait l'objet d'une demande ont été :

- les conflits d'intérêts;
- le secret professionnel;
- les relations avec les collègues;
- les renseignements à fournir au client;
- la facturation;
- la signature de l'agronome;
- les règles de l'art et la rigueur professionnelle;
- les conseils contradictoires et incomplets;
- la tenue de dossiers;
- la surveillance des actes agronomiques posés par un technicien;
- l'honneur et la dignité à la profession.

Par ailleurs, le syndic répond à la demande du conseil d'administration à l'effet de déposer, trois fois par année, un rapport spécifiant le nombre de dossiers ouverts et fermés ainsi que les sujets faisant l'objet de demandes d'enquêtes, et ce, par champ d'activité tout en spécifiant, en toute confidentialité, le degré de priorité de ces dernières. Enfin, le syndic rencontre annuellement les administrateurs afin de présenter l'état de la situation administrative du bureau du syndic et il transmet en cours d'année au besoin, des notes au sujet de situations particulières à porter à leur attention.

UNE CONSTATATION INTÉRESSANTE

Au fil des enquêtes menées par le bureau du syndic et des demandes de renseignements reçues cette année, un élément intéressant mérite d'être souligné. En fait, plusieurs situations problématiques pourraient être évitées si l'agronome se recentrait sur son rôle de conseiller auprès de son client. En effet, certaines situations problématiques se produisent lorsque l'agronome dépasse ce rôle de conseiller et prend lui-même des décisions pour l'entreprise. Dans ces situations, on a notamment reproché à l'agronome de ne pas avoir considéré tous les faits et de ne pas avoir pris en compte l'ensemble des valeurs et des objectifs de son client. Par ailleurs, des situations de conflit d'intérêts et de non-respect du secret professionnel ont été observées dans des cas où on a agi de cette façon. L'Ordre pourrait éventuellement attirer l'attention des agronomes sur leur rôle d'informateur et de conseiller par le biais de ses activités de formation.

Bruno Breton, agr.
Syndic

DOSSIERS TRAITÉS PAR LE BUREAU DU SYNDIC EN 2013-2014

	NOMBRE
Dossiers ouverts durant la période	19
Total de membres visés par ces dossiers	19
Dossiers réglés par la conciliation du syndic	0
Dossiers demeurant ouverts à la fin de la période	23

DÉCISIONS

	NOMBRE
De porter plainte	2
De ne pas porter plainte	19

CONSEIL DE DISCIPLINE

Le conseil de discipline est saisi de toute plainte formulée contre un agronome (ou une personne qui était agronome au moment des faits reprochés) pour une infraction aux dispositions du *Code des professions*, de *la Loi sur les agronomes* ou des règlements adoptés conformément à ces lois.

Les rôles d'audience sont disponibles sur le site Web de l'OAQ (www.oaq.qc.ca). Les décisions rendues par le conseil de discipline et le Tribunal des professions se trouvent sur le site de Soquij : www.jugements.qc.ca/ sous l'onglet services aux citoyens.

Les tableaux suivants résument les activités du conseil de discipline pour 2013-2014.

PRÉSIDENT | M^e Jean-Guy Légaré

Nombre total de membres	15
-------------------------	----

Les membres suivants ont siégé :

- Daniel L. Charron, agr.
- Jacques Goulet, agr.
- Romain Rioux, agr.

Nombre d'audiences du conseil	2
-------------------------------	---

Plaintes pour laquelle l'audience est complétée par le conseil

NATURE DES PLAINTES*	Portées par le syndic ou le syndic adjoint	Portées par toute autre personne
Confection de faux, fraude et non-respect des règles de l'art	1	0

* Aux fins de ce tableau, le mot « plainte » réfère à un chef d'infraction contenu à la plainte au sens du *Code des professions*.

DÉCISIONS DU CONSEIL

	NOMBRE
Autorisant le retrait de la plainte	0
Rejetant la plainte	0
Acquittant l'intimé	0
Déclarant l'intimé coupable	1
Acquittant l'intimé et déclarant l'intimé coupable	0
Déclarant l'intimé coupable et imposant une sanction	3
Imposant une sanction	0
Toute autre décision	0

SANCTIONS IMPOSÉES PAR LE CONSEIL

NATURE DE LA SANCTION	NOMBRE
Réprimande et amende	2
Réprimande, amende et radiation temporaire	1

RECOMMANDATIONS DU CONSEIL DE DISCIPLINE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIVES À CES RECOMMANDATIONS

Nature de la recommandation ou de la décision	Recommandations du conseil au conseil d'administration	Décisions du conseil d'administration relatives aux recommandations du conseil
	0	0

Nombre de décisions du conseil rendues dans les 90 jours de la prise en délibéré	0
--	---

TRIBUNAL DES PROFESSIONS

	NOMBRE
Décisions sur la culpabilité ou sur la sanction portées en appel au Tribunal des professions	0
Appels sur la culpabilité ou sur la sanction dont l'audience est complétée par le Tribunal des professions	0
Décisions rendues par le Tribunal des professions	1

RÉVISION DES DÉCISIONS DU SYNDIC

MANDAT DU COMITÉ DE RÉVISION

Le comité de révision a pour fonction de donner un avis relatif à la décision d'un syndic de ne pas porter plainte. Cet avis est fourni sur demande à la personne qui a demandé l'enquête au syndic et à qui ce dernier a indiqué qu'il ne porterait pas plainte.

Trois personnes siègent au comité de révision et au moins une de celles-ci représente le public.

	NOMBRE
Total des personnes nommées par le conseil d'administration	4
Personnes nommées parmi les administrateurs nommés par l'Office des professions du Québec ou parmi les personnes dont le nom figure sur une liste que l'Office peut dresser à cette fin	2

ACTIVITÉS DE L'ANNÉE

Les tableaux suivants détaillent les activités du comité de révision pendant l'année 2013-2014.

Nombre de réunions	1
--------------------	---

DEMANDES D'AVIS

	NOMBRE
Reçues	1
Présentées hors délai	0

AVIS RENDUS

	NOMBRE
Concluant qu'il n'y a pas lieu de porter plainte devant le conseil de discipline	1
Suggérant à un syndic de compléter son enquête et de rendre par la suite une nouvelle décision quant à la possibilité de porter plainte	0
Concluant qu'il y a lieu de porter plainte devant le conseil de discipline et suggérant la nomination d'un syndic <i>ad hoc</i> qui, après enquête le cas échéant, prend la décision de porter plainte ou non	0
Suggérant à un syndic de référer le dossier au comité d'inspection professionnelle	0

CONCILIATION ET ARBITRAGE DES COMPTES

Conformément au *Règlement sur la procédure de conciliation et d'arbitrage des comptes des agronomes*, un client peut, dans les 30 jours suivant la réception d'un rapport de conciliation, demander l'arbitrage du compte en transmettant au secrétaire de l'Ordre, le formulaire prévu à cet effet. Le conseil d'administration nomme annuellement des agronomes au comité de conciliation et d'arbitrage des comptes qui auraient pour mandat d'étudier les demandes transmises.

Aucun dossier n'a été porté à l'attention du comité au cours de l'année.



Activités relatives à **L'EXERCICE ILLÉGAL DE L'AGRONOMIE ET À L'USURPATION DU TITRE D'AGRONOME**

COMITÉ D'ENQUÊTE

Toute personne peut porter plainte à l'OAQ si elle croit qu'une personne qui n'est pas agronome a posé un acte réservé aux membres de l'OAQ ou a utilisé un titre permettant de croire qu'elle est agronome.

ENQUÊTES TERMINÉES

	NOMBRE
Portant sur l'exercice illégal	11
Portant sur l'usurpation de titre réservé	3
Portant sur l'exercice illégal et sur l'usurpation de titre réservé	0

POURSUITES PÉNALES INTENTÉES

	NOMBRE
Portant sur l'exercice illégal	0
Portant sur l'usurpation de titre réservé	0
Portant sur l'exercice illégal et sur l'usurpation de titre réservé	0

JUGEMENTS RENDUS

	Acquittant l'intimé	Déclarant l'intimé coupable
Portant sur l'exercice illégal	0	0
Portant sur l'usurpation de titre réservé	0	0
Portant sur l'exercice illégal et sur l'usurpation de titre réservé	0	1

MONTANT TOTAL DES AMENDES IMPOSÉES	11 000 \$
------------------------------------	-----------

A man with short brown hair and a light beard is smiling at the camera. He is wearing a light blue button-down shirt under a tan utility vest. He has his arms crossed and is standing in a field of golden wheat. The background shows a clear sky and the horizon line of the field.

PRIX ET DISTINCTIONS

de l'Ordre des
agronomes du Québec

L'ORDRE DU MÉRITE AGRONOMIQUE

Le titre de Commandeur de l'Ordre du Mérite agronomique est décerné aux agronomes Jacques Goulet, Odette Ménard et, à titre posthume, à M. Pierre Turcotte. Cette haute distinction reconnaît le travail de ces professionnels qui ont rendu des services exceptionnels à la profession d'agronome, à l'agriculture et à l'agroalimentaire.

JACQUES GOULET, AGRONOME

Au cours de sa carrière de professeur et de chercheur, Monsieur. Jacques Goulet a dirigé plus de 60 étudiants à la maîtrise et au doctorat, dont plusieurs occupent aujourd'hui des postes importants au sein de diverses institutions.

On lui doit aussi la fondation du groupe de recherche STELA, maintenant le Centre de recherche en science et technologie du lait, reconnu tant à l'échelle nationale qu'internationale.

Conférencier très apprécié dans divers congrès québécois, il s'est aussi activement impliqué dans la formation de plusieurs groupes d'employés d'usines alimentaires en processus d'implantation du système HACCP.

Cette passion pour la science l'habite encore. Il a en effet entrepris une nouvelle carrière comme directeur scientifique d'une jeune entreprise dans la production de levure à partir de perméat de lactosérum de fromagerie.

ODETTE MÉNARD, AGRONOME

Madame. Odette Ménard a, tout au long de sa carrière, œuvré à la promotion de la conservation des sols dans toutes les régions du Québec. Elle a organisé plusieurs journées d'information sur les pratiques agricoles de conservation et a présenté des conférences et des démonstrations terrain sur le sujet, tant au Canada que sur la scène internationale.

Elle a de plus travaillé à la création de la base de données GOR d'abord, puis GR-Max. Cet exercice a permis de recueillir des données économiques afin d'évaluer le potentiel des pratiques agricoles de conservation et d'identifier les clés de succès.

Son action est très orientée vers sa clientèle cible, les producteurs et productrices agricoles qui reconnaissent son dynamisme et l'originalité de ses efforts pour assurer la mise en place de pratiques de conservation capables d'améliorer la santé des sols et la rentabilité de l'entreprise agricole.

PIERRE TURCOTTE, AGRONOME *

Tout au long de sa carrière, M. Pierre Turcotte a été l'un des généticiens les plus prolifiques du Québec. Il a travaillé à développer de nouvelles variétés dans plusieurs espèces et particulièrement chez les plantes oléoprotéagineuses. L'essor actuel du soya au Québec puise ses racines dans tout le travail réalisé sur cette espèce par l'agronome Turcotte.

En plus de son excellent travail en amélioration génétique des plantes, M. Turcotte a aussi été actif dans la diffusion des connaissances agronomiques.

Au début des années 2000, il s'est investi dans le débat social portant sur l'introduction des organismes génétiquement modifiés (OGM) dans la chaîne alimentaire. Grâce à son expertise en génétique, il a été à même de contribuer significativement aux débats entourant ce sujet.



LA MÉDAILLE DE DISTINCTION AGRONOMIQUE

La Médaille de distinction agronomique est remise à un agronome afin de souligner ses réalisations professionnelles d'exception ainsi que son rayonnement au sein de la profession et de la collectivité.

MONIQUE AUDETTE, AGRONOME

SERGE MANTHA, AGRONOME

Cette année, le prix est remis aux agronomes Monique Audette et Serge Mantha pour leur contribution exceptionnelle au Réseau d'essai de cultivars et de porte-greffes des pommiers (RECUPOM). L'objectif de ce réseau est d'aider les producteurs de pommes du Québec à diversifier leur offre de produits. En effet, grâce à RECUPOM et aux quatre nouveaux cultivars, *Honeycrisp*, *Cortland*, *Royal Court*, *Sunrise* et *Ginger Gold*, l'industrie canadienne de la pomme profite de renseignements de premier plan pour augmenter son avantage concurrentiel, lui assurant ainsi une meilleure part sur les marchés locaux ou d'exportation.

LE PRIX HENRI-C.-BOIS

Décerné chaque année à un agronome bénévole, le Prix Henri-C.-Bois est attribué à M. Gérald Pelletier. Par ce geste, l'OAQ souligne la générosité et le précieux travail de cet agronome.

GÉRALD PELLETIER, AGRONOME

L'agronome Gérald Pelletier a constamment été actif au sein de l'OAQ, tant auprès de sa section qu'à l'échelle provinciale. Ainsi, il a notamment fait partie des examinateurs pendant plus de 20 ans et il est membre du conseil de discipline depuis 10 ans. L'OAQ a bénéficié de son expertise lors des travaux du comité sur la gestion et le financement agricoles. Il s'est aussi activement impliqué au sein de comités de financement de différents congrès des agronomes. Monsieur Pelletier est reconnu parmi ses pairs comme un excellent ambassadeur de la profession, qu'il s'agisse de ses implications au sein de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval ou à l'occasion d'activités du secteur agroalimentaire.

LE MÉRITE DU CONSEIL INTERPROFESSIONNEL DU QUÉBEC (CIQ)

Le CIQ, sous la recommandation du conseil d'administration de l'OAQ, remet le Mérite du Conseil interprofessionnel du Québec à l'agronome Pascal Thériault. Ce prix témoigne à la fois de l'appréciation des pairs du candidat et de celle de l'organisme qui accorde le prix pour d'éminents services rendus à la profession.

* À titre posthume

PASCAL THÉRIAULT, AGRONOME

7

L'agronome Pascal Thériault collabore aux travaux des comités d'admission et d'équivalences et agit à titre d'examineur aux différentes séances d'examen d'admission à la profession.

L'engagement de M. Thériault s'inscrit également auprès de la relève en agronomie au sein du Campus Macdonald de l'Université McGill, notamment avec les associations étudiantes, qu'il s'agisse de communiquer l'information pertinente concernant l'Ordre ou d'en promouvoir les activités au sein de sa faculté. Il constitue également un lien privilégié entre l'OAQ et l'université en matière d'orientation de la pratique professionnelle.

Par son rayonnement au sein du monde universitaire québécois, M. Thériault est un excellent ambassadeur pour l'Ordre. Il contribue de façon significative et constante à l'avancement de la reconnaissance professionnelle des agronomes, à la valorisation de la profession et du système professionnel.

LE MÉRITE SPÉCIAL ADÉLARD-GODBOUT

Le Mérite Spécial Adélar-Godbout de l'Ordre des agronomes du Québec souligne l'apport exceptionnel d'une entreprise, d'un organisme, d'un individu ou d'un groupe d'individus non agronomes au développement de l'agriculture, de l'agronomie ou du secteur agroalimentaire québécois.

Ce prix est décerné, à titre posthume, à M. Jean Garon, ancien ministre de l'Agriculture du gouvernement du Québec.

JEAN GARON

8

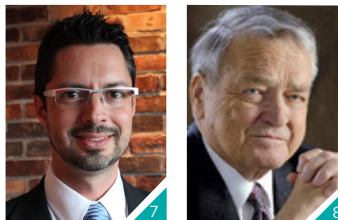
Monsieur Jean Garon a marqué de façon significative le monde de l'agriculture québécois. Dès sa nomination à titre de ministre de l'Agriculture, il en a rapidement compris les grands enjeux et a entrepris d'importantes actions. Citons par exemple la sécurité du revenu des entreprises agricoles et la *Loi sur la protection du territoire agricole*, protégeant et, du même souffle, mettant en valeur le territoire agricole québécois. Un autre grand dossier initié par M. Garon a été celui du principe de l'autosuffisance alimentaire qui a traversé les époques pour devenir, aujourd'hui, la sécurité alimentaire. Nombre d'agronomes ont collaboré à ses chantiers ou sont, en quelque sorte, toujours dans son sillon.

50 ANS DE VIE AGRONOMIQUE

L'OAQ est fier de souligner les 50 ans de carrière de ses 13 membres.

Félicitations aux agronomes suivants :

Carl Apollon, agr.	Conrad Bernier, agr.
Jean-Marie Boucher, agr.	Gérard E. Boutin, agr.
Robert Chicoine, agr.	Jean Genest, agr.
Paul C. Laguë, agr.	Jean-Claude La Rougery, agr.
Marcel Massé, agr.	Hubert Mondestin, agr.
Claude Morin, agr.	Raymond Poiré, agr.
Claude André St-Pierre, agr.	



25 ANS DE VIE AGRONOMIQUE

L'OAQ est aussi fier de souligner les 25 ans de carrière de ses 79 membres :

René Baril, agr.	Christian Barrette, agr.
Michelle Beaudoin, agr.	Alain Beaudry, agr.
Line Béland, agr.	Mario Bélisle, agr.
Renée Bergeron, agr.	Christian Bernier, agr.
Marco Binet, agr.	Marc Bissonnette, agr.
Dominique Brault, agr.	Athyna Cambouris, agr.
Dominique Cauchon, agr.	Ghislain Champagne, agr.
Michel Champagne, agr.	Alain Charbonneau, agr.
Martin Chénard, agr.	Linda Chiasson, agr.
Pierre Chouinard, agr.	Hélène Cliche, agr.
Mario Côté, agr.	Serge Croft, agr.
Mylène D'Aoust, agr.	Jean-Pierre Deland, agr.
Jacques Demers, agr.	Gilles Denette, agr.
Denise Drolet, agr.	Pierre Dubois, agr.
Stéphane Dubuc, agr.	Daniel Dupuis, agr.
Marc Fecteau, agr.	Josée Fournier, agr.
Alain Gagnon, agr.	Alain Gagnon, agr.
André Garon, agr.	Martin Garon, agr.
Sylvie Gauthier, agr.	Vincent Giard, agr.
Éric Giguère, agr.	Denis Giroux, agr.
Marie Gosselin, agr.	Monique Goulet, agr.
Chantale Grégoire, agr.	Maryse Harnois, agr.
Jocelyne Jourdain, agr.	Paul Julien, agr.
François Labelle, agr.	Marlène Lagacé, agr.
Marc Laganière, agr.	François Lapalme, agr.
Lynda Larocque, agr.	Michel Larocque, agr.
Linda Larocque, agr.	Martin Lavoie, agr.
Jean Lecours, agr.	Marc Lefebvre, agr.
Diane Lequin, agr.	Louis Lesage, agr.
Martin Levac, agr.	Daniel M. Lefebvre, agr.
Robert Maheux, agr.	Rock Martel, agr.
Guylaine Martin, agr.	Paul Martin, agr.
Michel Montpetit, agr.	Jocelyne Moreau, agr.
Mariane Paré, agr.	François Parent, agr.
Gabriel Perras, agr.	Louise Prévost, agr.
Sylvie Raymond, agr.	Sylvain Rheault, agr.
Sylvie Richard, agr.	Martine Talbot, agr.
Ghislain Tessier, agr.	Annick Tupinier, agr.
Michel Vaudreuil, agr.	Claude Veilleux, agr.
Joël Zummo, agr.	

**RAPPORT
DES SECTIONS
RÉGIONALES**

de l'Ordre des
agronomes du Québec

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

MEMBRES DU CONSEIL 2013-2014

PRÉSIDENT | Richard Dessureault, agr.

VICE-PRÉSIDENT |

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER | Mario Alain, agr.

CONSEILLERS | René Binet, agr.
Caroline Bouffard, agr.
Éric Joly, agr.
Haithem Limam, agr.

ACTIVITÉS RÉALISÉES

La section de l'Abitibi-Témiscamingue a tenu quatre réunions régulières du conseil d'administration et a organisé une activité d'information.

Comme président de la section, j'ai assisté à toutes les séances du conseil d'administration provincial. Durant la dernière année, nous avons travaillé sur divers sujets, tels les OGM, les néonicotinoïdes, l'agroenvironnement, le projet de loi n° 49 et l'administration générale des finances.

En juillet 2013, j'ai été élu au comité exécutif, ce qui me permet de m'impliquer dans différents dossiers spécifiques tels la planification stratégique et l'inspection professionnelle.

Il est de tradition de tenir une demi-journée d'information avant la tenue de l'assemblée générale annuelle. En 2013, le thème a été tout « coopératif ». En effet, à la suite de profonds changements des services en agriculture dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, les coopératives de Ville-Marie, d'Amos et de La Sarre ont décidé de regrouper leurs forces en fusionnant et en créant la Coop Val-Nord.

Le directeur général de cette coopérative, M. Michel Therrien, nous a entretenus des résultats économiques survenus à la suite de cette fusion. Ainsi, ils ont dû procéder à une restructuration des services, des activités et des modes de fonctionnement. Malgré une situation financière précaire, la nouvelle Coop a su retrouver le chemin des profits.

Dans un deuxième temps, M. Vincent Chrétien, agronome, responsable des services professionnels à la Coop Val-Nord, nous a présentés les structures mises en place pour les services-conseils. Il nous a aussi présenté la politique interne de surveillance des techniciens et technologues, en concordance avec la réglementation de l'OAQ.

Dans un troisième temps, M. Éric Lavoie, agronome, vice-président de l'OAQ, nous a entretenus des différents sujets d'actualité, dont les OGM et la politique de surveillance des actes agronomiques.

En fin de journée, nous avons subi une panne de courant majeure affectant la moitié de la ville de Rouyn-Noranda. Nous avons donc fait preuve d'une ingéniosité toute agronomique. Afin de bénéficier de la lumière naturelle, les participants ont tous été d'accord pour écourter le cocktail et commander des pizzas en guise de souper. Cette solution nous a permis de tenir notre assemblée générale annuelle selon les règles de l'art.

Je tiens à remercier les agronomes de la région pour la confiance qu'ils me témoignent.

Richard Dessureault, agronome
Président du conseil



CÔTE-DU-SUD

MEMBRES DU CONSEIL 2013-2014

PRÉSIDENT | Vital Nault, agr.

VICE-PRÉSIDENTE | Sylvie Choquette, agr.

SECRÉTAIRE | Michel Beausoleil, agr.

TRÉSORIER | Mino Adjin, agr.

CONSEILLERS | Mario Cantin, agr.

Michel Lemay, agr.

Alexandre Bérubé Beaulieu, agr.

ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT

La direction de l'OAQ a connu beaucoup de changement de personnel au cours de la dernière année et plusieurs dossiers devaient se régler. Le président de la section a ainsi été sollicité pour la tenue de neuf conférences téléphoniques et a participé à sept séances du conseil d'administration de l'OAQ.

Nous avons aussi pris part au congrès et à l'assemblée générale annuelle de l'OAQ, tenus à Sherbrooke les 12 et 13 septembre 2013.

Le 16 novembre 2013, j'ai participé à une réunion des administrateurs portant sur les enjeux potentiels pour l'Ordre et la profession dans les années à venir, réunion se déroulant à Québec.

Je suis toujours président du comité des équivalences qui relève du conseil d'administration de l'OAQ. Je suis aussi désigné à titre de membre du comité *ad hoc* de l'OAQ qui a le mandat de proposer une formation d'appoint pour les personnes immigrantes ainsi que la mise à jour des critères de reconnaissance des diplômes en sciences agricoles.

J'ai planifié, en collaboration avec la section de l'Est du Québec, deux activités de formation conjointes dont l'une portant sur la fiscalité agricole. Cette formation s'est tenue le 6 décembre 2013 à Rivière-du-Loup et a regroupé trente personnes des deux sections. La seconde activité de formation portera sur les bonnes pratiques en financement et gestion agricoles et se tiendra les 14 et 15 mai 2014.

ACTIVITÉS DE LA SECTION

Voici un bref aperçu de ce qui s'est passé au cours de la dernière année :

- Le conseil de la section a tenu sept réunions durant l'année.
- Le 8 septembre 2013, cinq agronomes de la région ont participé à la journée *Portes ouvertes sur les fermes du Québec*, organisée par l'Union des producteurs agricoles.
- Le 22 novembre 2013 s'est tenu un souper au cours duquel un hommage a été rendu à M. Hervé Bernier, ingénieur, qui a reçu le Mérite Spécial Adélard-Godbout de l'OAQ ainsi qu'à M. Vincent Lamarre qui a reçu le Prix de reconnaissance du monde agricole de la Côte-du-Sud. Nous avons aussi souligné l'arrivée de douze nouveaux membres dans la section.
- Nous avons mis à jour notre règlement de la section, qui est entré en vigueur le 4 septembre 2013.
- Ce fut une année assez remplie et les défis ont été relevés.

Je veux témoigner ma reconnaissance à tous les membres du conseil de la section pour leur disponibilité et leur implication. Je remercie tous les agronomes qui ont participé à l'une ou l'autre des activités sociales ou de formation.

Je remercie aussi les membres du conseil qui ont terminé leur mandat de deux années de service; soit MM. Michel Beausoleil et Mino Adjin. Pour ma part, je termine aussi un mandat de deux ans.

Je remercie également les administrateurs du conseil d'administration de l'Ordre des agronomes du Québec pour leurs conseils et leur soutien.

C'est un réel plaisir d'être à votre service.

Vital Nault, agronome
Président du conseil



EST DU QUÉBEC

MEMBRES DU CONSEIL 2013-2014

PRÉSIDENT | Isidore Charron, agr.

VICE-PRÉSIDENTE | Mylène Gagnon, agr.

SECRÉTAIRE | Germain Babin, agr.

TRÉSORIER | Bruno Savoie, agr.

CONSEILLERS | Jérôme Caron, agr.

François Des Lauriers, agr.

Marc Tétreault, agr.

ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT

Au cours de la dernière année, j'ai siégé comme membre du comité exécutif de l'OAQ et trésorier. Ainsi, j'ai participé à douze séances du conseil exécutif dont quatre par conférence téléphonique, à six séances régulières du conseil d'administration ainsi qu'à dix séances extraordinaires dont neuf par conférence téléphonique. J'ai aussi pris part à quelques consultations, conférences et appels téléphoniques sur divers sujets reliés aux activités de l'Ordre. Par exemple, j'ai fait partie du comité d'évaluation du directeur général de l'OAQ, et j'ai travaillé de concert avec le directeur général de l'Ordre et la firme de gestion GESTIAS à la préparation et au suivi du budget de l'OAQ. En août, j'ai participé à l'organisation du tournoi de golf de l'agroalimentaire de l'Est du Québec. En septembre, j'ai participé à l'assemblée générale annuelle de l'OAQ tenue à Sherbrooke au cours de laquelle j'ai présenté les états financiers et le budget annuel, à titre de trésorier. Lors du congrès, j'ai assisté au banquet rendant hommage aux lauréats des prix de l'OAQ 2013. J'ai aussi contribué à l'organisation d'une activité de formation pour les membres, qui portait sur la *Fiscalité agricole 1*. Cette formation a eu lieu en décembre dernier, à Rivière-du-Loup. En décembre et février derniers, j'ai siégé à un comité *ad hoc* de l'Ordre portant sur la rémunération des administrateurs et des membres des différents comités de l'OAQ. En cours d'année, j'ai participé à trois réunions du conseil d'administration de la Table de concertation agroalimentaire du Bas-Saint-Laurent et à huit réunions du comité d'orientation production - transformation agroalimentaire du Bas-Saint-Laurent (COPTABSL). En début d'année 2014, comme personne-ressource, j'ai accepté de participer au comité technique pour l'amélioration de la santé et la productivité des sols du Bas-Saint-Laurent. Enfin, j'ai participé à trois cérémonies d'assermentation de nouveaux agronomes à Québec et à Longueuil.

RÉUNIONS DU CONSEIL DE LA SECTION

Les conseillers (membres du conseil) se sont réunis à quatre reprises au cours de la dernière année, en plus de participer à quelques rencontres informelles, d'effectuer des appels téléphoniques et de communiquer entre eux par courriel. Tout cela dans le but de discuter des priorités et des enjeux au niveau de l'Ordre et également pour préparer les activités de formation ou sociales pour les membres de la section. En août, certains membres du conseil ont également participé à l'organisation du tournoi de golf de l'agroalimentaire de l'Est du Québec.

EST DU QUÉBEC

ACTIVITÉS DE LA SECTION

Au cours de la dernière année, voici les principales activités qui ont été organisées et réalisées par les membres de la section de l'Est du Québec :

- Le 26 avril 2013 : tout juste avant notre assemblée générale annuelle à Rimouski : présentation de deux conférences sur des sujets régionaux. La première conférence portait sur la planification stratégique du secteur bioalimentaire bas-laurentien de la Table de concertation agroalimentaire du Bas-Saint-Laurent (TCABSL), la seconde, sur le plan de développement de l'agriculture régionale de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent. Après l'AGA, les agronomes et leur conjoint ou conjointe ont été conviés à un cocktail et à un souper de crabes. Lors de cet événement, ont également été soulignés les 25 ans et 50 ans de vie agronomique de sept de nos membres.
- Le 8 août 2013 : tenue de la 9^e édition du Tournoi de golf de l'agroalimentaire de l'Est du Québec à Val-Neigette. Ce tournoi a réuni près d'une soixantaine de participants et a permis de créer et de maintenir des liens étroits avec tous les gens œuvrant dans le secteur de l'agroalimentaire de notre région. De plus, le tournoi a généré un bénéfice net de 1 236 \$ et le conseil de la section a décidé de remettre deux bourses pour favoriser la formation agricole. Une bourse de 200 \$ a été remise au Syndicat de la relève agricole Gaspésie-Les-Îles et une seconde de 1 000 \$ au Syndicat de la relève du Bas-Saint-Laurent.
- Le 6 décembre 2013 : activité de formation portant sur La fiscalité agricole 1; 31 personnes (agronomes et comptables) de notre section ainsi que de la section de la Côte-du-Sud, se sont déplacées à Rivière-du-Loup pour y participer.
- Le 30 mars 2014 : réalisation d'une activité sociale, soit un party de cabane à sucre avec conjoint ou conjointe et enfants (menu traditionnel du temps des sucres) à Saint-Eugène-de-Ladrière. Une trentaine de personnes ont profité de ce bel événement.
- Autres activités annuelles :
 - 8 septembre 2013 – *Portes ouvertes sur les fermes du Québec* organisées par l'Union des producteurs agricoles; 28 septembre 2013 – Gala reconnaissance des agricultrices du Bas-Saint-Laurent; 15 octobre 2013 – AGA de l'UPA à Rimouski; 23 octobre 2013 – Cocktail dînatoire avec les saveurs du Bas-Saint-Laurent; 11 et 12 septembre 2013 – Forum sur les OGM à Drummondville; 15 novembre 2013 – Agri-rencontre de l'industrie agroalimentaire du Bas-Saint-Laurent; 20 novembre 2013 – Colloque en gestion à Rimouski.

REMERCIEMENTS

J'aimerais remercier, dans un premier temps, tous les membres du conseil de la section pour leur support, leur esprit d'initiative et leur dévouement envers leur ordre professionnel. Bravo pour votre engagement et merci pour votre temps! J'aimerais aussi remercier tous les confrères et consœurs agronomes qui ont participé à l'une ou à l'autre de nos activités de formation ou sociales. Un merci également aux administrateurs du comité exécutif et du conseil d'administration et à tout le personnel du siège social de l'OAQ, pour leur soutien.

En conclusion, vous m'avez rendu la tâche facile et cela a été encore une fois très agréable de vous servir en 2013-2014. Merci de votre confiance!

Isidore Charron, agronome
Président du conseil



ESTRIE— BOIS-FRANCS

MEMBRES DU CONSEIL 2013-2014

PRÉSIDENT | Rémi Lafond, agr.

VICE-PRÉSIDENTE | Marie-Claude Tessier, agr.*

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER | Christian Giroux, agr.

ADMINISTRATEURS | Marcel Carrier, agr.

Pierre-Luc Lussier, agr.

Sylvain St-Denis, agr. *

Jean Vigneux, agr.

* En fin de mandat (rééligible)

ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT

Au cours de l'année 2013-2014, le président a participé à six séances régulières du conseil d'administration de l'OAQ et à dix séances extraordinaires dont neuf tenues par conférence téléphonique. Ces rencontres sont l'occasion d'échanger et de réfléchir sur les enjeux des ordres professionnels et sur ceux des agronomes en particulier. Lors de chacune de ces rencontres, le président a ainsi contribué à l'avancement des travaux dans les différents dossiers en cours à l'OAQ. En 2013, il a aussi eu le privilège de présider le comité des conférences du congrès annuel dont le thème était « 75 ans... plus que jamais en santé! ». Merci aux membres du comité, le défi a été relevé avec brio!

ACTIVITÉS DU CONSEIL DE LA SECTION

De son côté, le conseil de la section s'est réuni à quatre reprises afin de discuter des divers sujets d'intérêt régional et ainsi assurer la poursuite de nos activités et respecter notre règlement général. Au cours de ces rencontres, les administrateurs ont échangé sur les orientations de l'OAQ et sur les préoccupations des agronomes. Enfin, tous ont contribué à l'organisation des différentes activités de la section.

ACTIVITÉS DE LA SECTION

Lors de l'assemblée générale annuelle de la section qui s'est tenue le 22 avril 2013, une trentaine d'agronomes ont assisté à une présentation des plus intéressantes traitant de la *nanocellulose cristalline*. Cette matière provient de la fibre du bois. Ce nanomatériau offre de grandes opportunités technologiques et c'est à Windsor qu'elle sera produite! Par la suite, les agronomes de la section qui étaient présents ont pris part aux discussions en assemblée générale, au cours de laquelle le président, M. René Mongeau, agronome, a présenté les principaux enjeux de l'OAQ. Les échanges se sont poursuivis autour d'une dégustation de bières locales et de fromages d'ici; c'était tout simplement savoureux!

Le 30 mai 2013, une vingtaine d'agronomes de la section se sont donné rendez-vous au restaurant Siboire de Sherbrooke pour un 5 à 7. La bonne humeur et la camaraderie étaient de la partie pour favoriser les échanges cordiaux et enrichissants.

Le 8 septembre 2013, c'est une dizaine d'agronomes qui ont représenté l'OAQ sur autant de fermes du circuit lors de la journée *Portes ouvertes sur les fermes du Québec*. Cette activité très enrichissante permet d'informer le public sur le rôle des agronomes et de notre ordre professionnel.

Le 12 septembre 2013, la section recevait les agronomes réunis en congrès annuel à Sherbrooke. Pour l'occasion, un cocktail et une dégustation de vins et fromages pour souligner le 75^e congrès de l'OAQ, se sont déroulés au Cep d'Argent, vignoble connu des Cantons-de-l'Est. Plusieurs agronomes se sont impliqués pour faire de cet événement une grande réussite, à laquelle 170 personnes ont participé. Les produits du terroir étaient à l'honneur et les convives charmés. Nous avons établi des normes élevées pour les prochains congrès!

Le cœur était à la fête le 8 novembre 2013, lors de la *Soirée reconnaissance* organisée pour souligner les 25 ans de vie agronomique des cinq jubilaires de l'année. Pour l'occasion, 40 personnes se sont réunies dans un restaurant de Victoriaville. La soirée fut remplie d'échanges amicaux et aussi de moments d'émotion. Remercions particulièrement les complices de nos jubilaires présents pour la générosité de leur témoignage.

Enfin, le 28 janvier dernier, le président de l'OAQ est venu rencontrer les agronomes de la section. Une trentaine de membres ont échangé sur les grands dossiers de l'OAQ autour d'un petit déjeuner à Sherbrooke. Cette rencontre est une occasion privilégiée pour mieux comprendre les enjeux de notre profession. Merci à M. Mongeau pour sa disponibilité et son ouverture lors de ces échanges qui enrichissent la vie de notre ordre professionnel.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier les membres du conseil de notre section pour leur disponibilité et leur participation aux différentes activités professionnelles et sociales de notre section. De plus, je les remercie sincèrement pour leur support et leur confiance au cours de cette troisième année à titre de président de la section. Je remercie spécialement tous les membres qui se sont impliqués dans le cadre du congrès soulignant le 75^e anniversaire de l'OAQ. Enfin, je souhaite la bienvenue à tous les agronomes qui ont joint la section au cours de l'année 2013-2014.

Rémi Lafond, agronome
Président du conseil

LAVAL — RIVE-NORD

MEMBRES DU CONSEIL 2013-2014

PRÉSIDENTE | Sylvie Moreau, agr.

VICE-PRÉSIDENTE | Martine Raymond, agr.

TRÉSORIER | Patric Ménard, agr.

SECRÉTAIRE | Jean-François Aumont, agr.

CONSEILLERS | Alain Gobeil, agr.

CONSEILLERS LAURENTIDES | Poste vacant

ACTIVITÉS RÉALISÉES

Les administrateurs de la section se sont réunis à trois reprises au cours de l'année afin de voir à la bonne marche des affaires de la section et d'organiser des activités sociales et professionnelles pour les membres.

ACTIVITÉS SOCIALES ET PROFESSIONNELLES

L'année 2013-2014 fut marquée par diverses activités. Les administrateurs sont toujours à la recherche de nouvelles activités permettant à un plus grand nombre d'agronomes de s'impliquer et de participer à la vie de la section. Deux activités de la section et trois rencontres ont été réalisées en collaboration avec le MAPAQ, dans le cadre des Agri-rencontres :

- Un souper-conférence intitulé *Prix et utilisation des terres au Québec : faits, tabous, mythes et réflexions*. Cette conférence a été donnée par M. Daniel Mercier Gouin, agronome, du Groupe AGÉCO. Cette activité a eu lieu en marge de l'assemblée générale annuelle du 24 avril 2013 qui s'est déroulée au Château Joliette.
- Dans le cadre des Agri-rencontres, trois événements ont eu lieu :
 - Le 10 mai 2013, M^{me} Sylvie Morin, agronome, du MDDEFP de Repentigny, est venue nous entretenir sur *Les différentes interventions des agronomes avec le MDDEFP*.
 - Le 1^{er} novembre 2013, M. Charles Bergeron, agronome, de la FUPAL, est venu nous entretenir sur *Les intrusions dans le territoire agricole*.
 - Le 6 décembre 2013, M^{me} Guylaine Coulombe, directrice du Réseau Agriconseils, M. Claude Couture, de la SADC et M. Stéphane Paré, du CLD, sont venus nous entretenir des interventions de leurs organismes dans le monde agricole.
- Une dégustation *Bières et fromages* fut également organisée le 18 mars 2014 à la brasserie Albion de Joliette. Lors de cet événement, nous avons souligné les 25 ans de vie agronomique de six agronomes. Faisait aussi partie de la fête, M. Réjean Bédard, agronome, jubilaire de 50 ans de vie agronomique. Cette activité sera reconduite puisque toujours très populaire.

L'année 2014-2015 s'annonce tout aussi captivante.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier tous les membres du conseil de la section pour leur disponibilité, leur participation et leur dynamisme tout au long de l'année 2013-2014, et ce, malgré leur horaire professionnel et personnel respectif souvent très chargé.

Au nom des administrateurs de la section de Laval – Rive-Nord et en mon nom personnel, je veux remercier tous les agronomes qui ont pu participer activement à la vie de la section car, sans votre participation, toutes ces activités n'auraient pas eu lieu. J'espère par ailleurs vous revoir en grand nombre aux activités que les administrateurs de la section vous proposeront au cours de la prochaine année. Vos suggestions et votre participation sont également les bienvenues.

Merci et grand succès à la nouvelle équipe!

Sylvie Moreau, agronome



MAURICIE — CENTRE-DU-QUÉBEC

MEMBRES DU CONSEIL 2013-2014

PRÉSIDENT | Larry Bernier, agr.

VICE-PRÉSIDENTE | Véronique Dionne, agr.

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER | Gaëtan Tessier, agr.

CONSEILLERS | Louis-Simon Desaulniers, agr.

Amélie Grondin, agr.

Étienne Marin, agr.

Sylvie Rheault, agr.

ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT

À titre de membre du conseil d'administration de l'OAQ, le président a participé à treize séances de cette instance dont à six réunions et à sept conférences téléphoniques. Il a aussi assisté au congrès 2013 qui s'est déroulé les 12 et 13 septembre 2013. Il a également représenté l'OAQ dans le cadre d'une activité tenue à l'Institut du Nouveau Monde et lors de la remise des diplômes de l'École d'agriculture de Nicolet.

ACTIVITÉS DU CONSEIL

Le conseil d'administration de notre section a tenu sept réunions régulières.

ACTIVITÉS DE LA SECTION

Le conseil d'administration de notre section a tenu sept réunions régulières.

- **19 avril 2013** : tenue de l'assemblée générale annuelle de la section lors de laquelle le président de l'Ordre, M. René Mongeau, agronome, a présenté les différentes activités de l'OAQ. L'événement s'est terminé par un souper où l'on a souligné les 25 ans de vie agronomique de plusieurs membres de la section.
- **23 août 2013** : le tournoi de golf annuel s'est déroulé au Club de golf de Louiseville en présence de 59 participants.
- **8 septembre 2013** : sept agronomes de la section représentaient l'OAQ sur les 13 fermes situées sur notre territoire dans le cadre de la journée *Portes ouvertes sur les fermes du Québec* organisée par l'Union des producteurs agricoles.

REMERCIEMENTS

Je voudrais remercier très chaleureusement toutes celles et tous ceux qui ont contribué, de près ou de loin, aux succès de la section Mauricie - Centre-du-Québec au cours de l'année 2013-2014 et, plus particulièrement, les membres du conseil d'administration, ainsi que MM. les agronomes Robert Gélinas et André St-Hilaire pour leur magnifique travail au sein du comité Tournoi de golf.

Larry Bernier, agronome
Président du conseil



MONTREAL – RIVE-SUD

MEMBRES DU CONSEIL 2013-2014

PRÉSIDENT | Daniel Diorio, agr.*

PRÉSIDENTE INTÉRIMAIRE | Yasmina Larbi-Youcef, agr.**

VICE-PRÉSIDENTES | Yasmina Larbi-Youcef, agr.*
Martine Giguère, agr.***

SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE | Thérèse Otis, agr.

ADMINISTRATEURS | Martine Giguère, agr.
Nasr Khairiddine, agr.
Gerardo Gollo Gill, agr.

NOUVEL AGRONOME | Manix Jean Baptiste, agr.

* Jusqu'au 18 novembre 2013

** À compter du 19 novembre 2013

*** À compter du 4 février 2014

CONTRIBUTION DU PRÉSIDENT DE LA SECTION AUX AFFAIRES DE L'ORDRE

ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT

Le président et la présidente intérimaire ont participé aux six séances régulières du conseil d'administration de l'OAQ en 2013-2014. M. Daniel Diorio, agronome, président (jusqu'en novembre 2013) a assisté à trois réunions, M^{me} Yasmina Larbi-Youcef, agronome, présidente intérimaire, a assisté à deux réunions et M^{me} Martine Giguère, agronome, vice-présidente intérimaire, a remplacé la présidente intérimaire au cours d'une réunion.

De plus, dix séances extraordinaires du conseil d'administration de l'OAQ ont eu lieu dont neuf par conférence téléphonique.

Le 17 avril 2013 s'est tenue l'assemblée générale annuelle (AGA) de la section au restaurant Grillades Silva à Longueuil et 27 membres étaient présents. M. David Tougas, économiste à l'Union des producteurs agricoles, nous a entretenus sur un sujet portant sur l'accaparement des terres. À l'issue de l'AGA, une première réunion du conseil s'est tenue et les membres du conseil ont élu le président, la vice-présidente ainsi que la secrétaire-trésorière.

RENCONTRES DU CONSEIL DE SECTION

Durant l'année 2013-2014, les membres du conseil se sont mobilisés dans le cadre d'activités qui ont rassemblé ses membres les plus actifs. Pour la gestion des affaires de la section de Montréal - Rive-Sud, le conseil de section a tenu trois réunions soit les 17 avril et 9 septembre 2013 ainsi que le 4 février 2014.

BOURSE POUR FUTURS AGRONOMES



Le 13 novembre 2013, la section de Montréal - Rive-Sud de l'OAQ a offert une bourse de 1 000 \$ à M^{me} Ophélie Boulanger, étudiante du Collège Macdonald de l'Université McGill qui s'est démarquée dans un programme menant à l'obtention du titre d'agronome. Cette étudiante était inscrite au programme *Agro-Environmental Sciences, spécialisation Ecological Agriculture and Professional Agrology*. M^{me} Boulanger prévoit poursuivre dans le domaine de la lutte intégrée contre les insectes ou les mauvaises herbes.

MONTREAL — RIVE-SUD

ACTIVITÉS DE LA SECTION

En septembre 2013, la section a assuré une présence à l'assermentation des nouveaux agronomes à Longueuil.

Comme activité automnale, nous avons organisé une *Soirée Hommage*, en l'honneur des agronomes de la section qui fêtaient leur 25^e ou 50^e anniversaire de carrière agronomique. Cette activité s'est tenue le 30 octobre 2013 à Saint-Jean-sur-Richelieu. Quarante-six personnes dont quatre agronomes ayant à leur actif 25 ans de vie agronomique et neuf nouveaux agronomes étaient présents. M. Abdenour Boukhalfa, agronome, a fait une présentation de son organisme, Agri-traçabilité Québec.



(De gauche à droite) : Yasmina Larbi-Youcef (vice-présidente de la section), Natalia St-Amand; Natalie Routhier, Chantal Foulds et Daniel Diorio, président de la section de Montréal - Rive-Sud.



(De gauche à droite) : Guillaume Masse, José Maria Linares Diaz, Marie-Pier Couillard, Julien Bouchard, Marina Ribeiro, Rivellie Tchuisseu, Pascal Genest-Richard, Evens Jean, Odile Kapfer et Yassine Hamza.

Un souper-conférence a par ailleurs été organisé le 20 mars 2014, en collaboration avec la section de Saint-Hyacinthe, sous le thème : *Quel avenir pour la politique québécoise de souveraineté alimentaire face au nouvel accord de libre-échange Canada-Europe et les nouveaux marchés émergents?*

Lors de cet événement, M. Robert Laplante, directeur général de l'I.R.E.C., et M. Sylvain Charlebois, vice-recteur de l'Université de Guelph, nous ont présenté leurs réflexions concernant ce sujet d'actualité.

REMERCIEMENTS

À titre de présidente intérimaire de la section de Montréal - Rive-Sud, j'aimerais remercier très sincèrement M. Daniel Diorio, agronome, pour sa contribution et son implication dans les affaires de la section et auprès du conseil d'administration de l'OAQ. Son travail et son dévouement ont été exceptionnels.

Je tiens aussi à adresser mes plus sincères remerciements :

- à tous les administrateurs et administratrices en place pour la qualité de leur implication;
- aux administrateurs de la section de Saint-Hyacinthe pour leur collaboration dans l'organisation du souper-conférence du mois de mars;
- aux membres bénévoles de la section (non-administrateurs) qui ont collaboré aux diverses activités;
- aux agronomes de la section qui ont répondu à l'appel pour assurer un excellent taux de participation à nos activités.

Yasmina Larbi-Youcef, agronome
Présidente intérimaire du conseil



OUTAOUAIS

MEMBRES DU CONSEIL 2013-2014

PRÉSIDENT | Jean-Jacques Simard, agr.

VICE-PRÉSIDENT | Michel Saumur, agr.

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER | Jacques R. Forget, agr.

CONSEILLERS | Sébastien Whissell, agr.

Yvan Jacques, agr.

Annie Robitaille, agr.

ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT

Le président a participé à toutes les réunions et conférences téléphoniques du conseil d'administration de l'Ordre. De plus, il a été examinateur lors des trois sessions d'admission à l'exercice de la profession d'agronome tenues en 2013. Enfin, il a participé à deux rencontres du conseil d'administration du Comité de Bassin versant l'ABV des 7.

ACTIVITÉS DU CONSEIL

Le conseil s'est réuni les 23 avril 2013, 25 juin 2013, 7 août 2013 et 21 janvier 2014 afin de planifier les activités de la section et de veiller aux affaires courantes.

A la réunion du 23 avril 2013, le conseil a adopté la résolution prévoyant le remplacement du président de la section de l'Outaouais à une séance du conseil d'administration de l'Ordre.

A la réunion du 25 juin 2013, le conseil a adopté une résolution pour soutenir financièrement la campagne *Croquez l'Outaouais* coordonnée par la Table agroalimentaire de l'Outaouais (TAO), a mis au point le budget 2013-2014, et a planifié la visite du Centre de recherche de l'Est sur les céréales et oléagineux (CRECO) sur le site historique de la Ferme expérimentale centrale d'Agriculture et Agroalimentaire Canada prévue en août 2013. Le conseil a convenu d'entreprendre la démarche auprès du siège de l'Ordre afin de faire reconnaître cette visite comme une activité de formation continue. Le conseil a aussi convenu qu'il n'y aurait pas de soirée reconnaissance en 2013 et que les quatre agronomes qui ont célébré 25 ans de carrière agronomique seront invités à l'assemblée générale d'avril 2014.

À la réunion du 7 août 2013, le conseil a adopté une résolution à l'effet de soutenir financièrement la *Fête gourmande Outaouais Est Ontarien* des 23 et 24 août organisée par la TAO. Les conseillers Yvan Jacques et Sébastien Whissell, en plus du secrétaire-trésorier Jacques R. Forget, ont représenté le conseil de section lors de cette activité.

À la réunion du 21 janvier 2014, le conseil a planifié le contenu de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra au cours de la soirée du 22 avril prochain, à la direction régionale du MAPAQ de Gatineau. À cette occasion, un hommage sera rendu à M. Paul G. Lajoie, agronome, qui est décédé le 27 août dernier à l'âge vénérable de 99 ans, soit à deux semaines de son 100^e anniversaire. M. Lajoie a eu une carrière agronomique de 75 ans et le conseil d'administration de l'OAQ avait prévu de souligner sa remarquable carrière lors du congrès du 75^e anniversaire de l'Ordre tenu à Sherbrooke les 12 et 13 septembre dernier.

ACTIVITÉS DE LA SECTION

La visite du CRECO a regroupé douze agronomes de la section le 22 août 2013. L'OAQ a reconnu cette activité de formation continue à la suite de la démarche du conseil de section qui en a assumé le coût.

Le conseil de section s'était engagé, en 2012-2013, à soutenir la publication sur le site internet de l'OAQ du dernier texte de l'agronome et pédologue Paul G. Lajoie intitulé *Glacio-isostasie et évolution de l'argile marine et des matériaux parentaux des sols sur le bouclier laurentidien et les terrasses anciennes et actuelles des rivières Pré-Outaouais et des Outaouais ainsi que du fleuve Saint-Laurent*. Le texte précédent de M. Lajoie portant sur *Les coulées d'argile et la formation des talus et des basses terrasses de l'ancien et de l'actuel cours de l'Outaouais et du Saint Laurent* et publié originellement en 2002 sera disponible également sur le site internet de l'OAQ en avril 2014.

REMERCIEMENTS

Je remercie les membres du conseil de la section pour leur participation au cours de la dernière année. Je souligne également le travail bénévole de notre secrétaire-trésorier, l'agronome Jacques R. Forget, et du vérificateur de nos états financiers, l'agronome Jean Bernard Lebelon.

Je souligne l'implication des agronomes Yvon Martel, Yvan Jacques et Jacques R. Forget pour la planification de la visite du CRECO le 22 août dernier.

Je tiens aussi à remercier les agronomes Marc F. Clément et Guy Baillargeon qui ont collaboré avec moi à réviser le dernier texte produit par M. Lajoie.

Mes remerciements vont également aux membres du personnel du siège de l'OAQ pour leur grande disponibilité et leur professionnalisme.

J'exprime aussi ma reconnaissance aux autres administrateurs du conseil d'administration de l'Ordre avec qui j'ai eu le privilège de gérer les activités de l'OAQ et les divers dossiers soumis au cours de la dernière année.

Jean-Jacques Simard, agronome
Président du conseil

QUÉBEC

MEMBRES DU CONSEIL 2013-2014

PRÉSIDENT | Frédéric Robert, agr.

VICE-PRÉSIDENTE | Nancy Morin, agr.

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER | Éric Lavoie, agr.

CONSEILLERS | Nadine Bourgeois, agr.

Luc Cyr, agr.

Stéphane Laberge, agr.

Virginie Rochet, agr.

Sophie Lacasse, agr.

Andréanne Ouellet, agr.

Gérald Pelletier, agr.

ACTIVITÉS DE L'ANNÉE

Au cours de l'année 2013-2014, le conseil d'administration de la section de Québec a rempli sa mission, qui est de promouvoir la vie associative de la section, de partager des connaissances et de promouvoir notre profession. Ces activités ont bien reflété la signature de l'OAQ adoptée à l'occasion du 75^e anniversaire de notre Ordre, « Le SAVOIR pour nourrir le monde ».

L'assemblée générale annuelle a marqué le début de l'année. C'était l'occasion de discuter des réalisations de l'année précédente tout en nous permettant d'avoir une vision pour l'avenir. Lors de cette assemblée, nous avons pu constater l'intérêt des membres à nous aider à faire progresser notre profession.

Quoi de mieux que de commencer la saison estivale avec le tournoi de golf de l'agroalimentaire, dont le succès ne se dément pas? C'était l'occasion pour les participants de se rencontrer pour échanger dans un cadre décontracté.

Encore cette année, nous ne pouvons passer sous silence le *Déjeuner du président* durant lequel notre président est invité afin d'échanger avec les membres de notre section sur les sujets et les orientations concernant l'OAQ. La section se fait un devoir de donner l'occasion aux membres d'échanger avec le président. Cette année, ils ont d'ailleurs eu l'occasion d'échanger avec le nouveau directeur général et secrétaire de l'Ordre.

Pour satisfaire la curiosité sur un sujet peu connu mais toujours d'actualité, un déjeuner sur la bourse du carbone a été organisé. À la suite de ce déjeuner, les membres ont pu effectuer une visite industrielle d'une usine qui fabrique des toiles pour recouvrir les fosses.

Plusieurs membres collaborent activement à la promotion de la profession agronomique notamment en participant à la journée *Portes ouvertes sur les fermes du Québec* organisée par l'Union des producteurs agricoles.

Par ailleurs, la section de Québec représente notre ordre à la *Semaine de l'agriculture, de l'alimentation et de la consommation* (SAAC) de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval. Profitons de l'occasion pour féliciter le comité pour l'innovation avec une nouvelle formule qui rejoint davantage de gens, soit par le biais d'une conférence lors du symposium intitulée *Agronomes de demain : découvrez comment vous mettrez votre savoir à profit*. Des membres du conseil d'administration ont aussi représenté l'Ordre en siégeant au conseil d'administration de la SAAC. Le but était de créer un contact privilégié avec les étudiants en agronomie, qui seront nos futurs collègues. D'ailleurs, je tiens à remercier ces membres qui contribuent au rayonnement et à la promotion de notre profession!

Cette année, l'activité *Soirée accueil et reconnaissance* nous a donné l'occasion de reconnaître et de féliciter les agronomes de notre section cumulant 25 ou 50 ans de vie agronomique. Enfin, la section de Québec a profité de cette soirée pour accueillir les nouveaux membres admis à la profession et œuvrant dans la région.

Dans un souci constant de rejoindre les membres ainsi que la population, les administrateurs de la section ont créé une page sur le média social Facebook afin d'informer les gens sur les réalisations ainsi que les préoccupations du conseil. Cette page est alimentée par des administrateurs ainsi que des membres.

Les membres du conseil d'administration sont fiers de leurs réalisations et tiennent à remercier les agronomes qui ont participé aux diverses activités organisées au cours de la dernière année.

Frédéric Robert, agronome
Président du conseil

SAGUENAY — LAC-SAINT-JEAN — CÔTE-NORD

MEMBRES DU CONSEIL 2013-2014

PRÉSIDENT | Pascal Desbiens, agr., M. Sc.*

PRÉSIDENT PAR INTÉRIM | Thierry Balthazard, ing., agr.**

VICE-PRÉSIDENT | Thierry Balthazard, ing, agr.*

SECRÉTAIRE | Mario Gagné, agr.

TRÉSORIER | Pierre Gagnon, agr.

ADMINISTRATEURS | Nadia Bergeron, agr.
Jean Girard, agr.
Régis Pilote, agr.

* Jusqu'au 5 février 2014

** À compter du 5 février 2014

MISSION DE LA SECTION

La section représente les agronomes auprès de l'Ordre des agronomes du Québec et favorise l'esprit d'appartenance à la profession en facilitant les échanges entre les membres.

ORIENTATIONS DE LA SECTION

La section du Saguenay - Lac-Saint-Jean - Côte-Nord compte 112 membres et est caractérisée par une dispersion des membres sur un vaste territoire. Le plan d'action défini par les administrateurs de la section est orienté vers l'intégration des nouveaux agronomes, le maintien du sentiment d'appartenance à la section, la valorisation de la profession d'agronome et l'intégration des nouveaux arrivants dans la profession.

ACTIVITÉS DU CONSEIL

Nous nous sommes réunis à cinq reprises au cours du dernier exercice afin de poursuivre notre plan d'action. Les différents dossiers discutés ont été : la visibilité de notre profession auprès des membres, l'accueil des nouveaux professionnels, le souper commémoratif pour les 25 ans de vie agronomique, le sondage auprès des membres ainsi que la participation du président et du vice-président aux différentes séances du conseil d'administration de l'OAQ.

Il est aussi à noter qu'en novembre dernier, le vice-président a participé au *Forum Agriculture et OGM : Réfléchir et agir ensemble* et que le conseil a appuyé la candidature de l'agronome Pierre Turcotte à l'Ordre du Mérite agronomique, pour sa carrière de généticien.

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES ET SOCIALES

Nous avons accueilli nos jeunes professionnels lors de deux activités 5 à 7 organisées en juin 2013 et en mars 2014.

Plusieurs membres du conseil d'administration de notre section ont rencontré nos membres à la chèvrerie du Nord et à la microbrasserie de Saint-Gédéon. Le souper hommage aux agronomes ayant 25 ans de vie agronomique n'a pas été réalisé, et ce, à la demande des personnes honorées. Cet événement a donc été remis à l'année prochaine. Nous soulignerons alors cet anniversaire de 2014 en même temps que celui des gradués de 1990.

REMERCIEMENTS

Je tiens à souligner la contribution de mes collègues du conseil d'administration au cours de la dernière année. Si vous le permettez, j'aimerais, au nom de tous les membres de notre section, remercier chaleureusement nos administrateurs pour la qualité de leur implication et leur désir de renouveler la profession dans le contexte actuel. Merci à MM. les agronomes Pascal Desbiens, Pierre Gagnon, Mario Gagné, Jean Girard, Régis Pilote et à M^{me} l'agronome Nadia Bergeron, ainsi qu'à tous ceux et celles qui assurent, par l'excellence de leur implication, la qualité de notre profession.

Thierry Balthazard, agr., ing.
Président intérimaire du conseil

SAINT-HYACINTHE

MEMBRES DU CONSEIL 2013-2014

PRÉSIDENT | Robert Lapalme, agr.

VICE-PRÉSIDENT | Chantale Soumahoro, agr.

SECRÉTAIRE | Amélie Lecomte, agr.

CONSEILLERS | Mario Bélisle, agr.
Éric Lévesque, agr.
Daniel Schiettekatte, agr.
Guy St-Laurent, agr.
Chantale Soumahoro, agr.

ACTIVITÉS DU CONSEIL

Le président a participé à six séances régulières et à huit conférences téléphoniques du conseil d'administration de l'OAQ, au Congrès des agronomes (12-13 septembre 2013) ainsi qu'à l'assemblée générale annuelle de l'OAQ (12 septembre 2013), à l'assemblée générale annuelle de l'Union des producteurs agricoles de Saint-Hyacinthe (3 octobre 2013) et à un déjeuner-conférence sur les perspectives économiques pour l'agriculture au *Salon de l'agriculture* (14 janvier 2014).

ACTIVITÉS DU CONSEIL DE LA SECTION

Le conseil d'administration de notre section a tenu quatre réunions pour discuter des dossiers de l'Ordre des agronomes du Québec et pour planifier les activités de la section.

ACTIVITÉS SOCIALES ET PROFESSIONNELLES

Le 8 septembre 2013, des agronomes de notre section représentaient l'OAQ sur les 6 fermes de notre territoire dans le cadre de la journée *Portes ouvertes sur les fermes du Québec* organisée par l'Union des producteurs agricoles.

Le 21 novembre 2013, une cinquantaine d'agronomes et leur conjoint ou conjointe ont participé à notre activité *Souper à tomber dans les pommes* pour souligner les 25 et 50 ans de vie agronomique de nos jubilaires à la cidrerie Les vergers de la colline. La soirée a débuté par une visite de la cidrerie suivie d'une dégustation des produits. Pendant le souper, nos membres honorés ont partagé avec nous leurs anecdotes de vie et de carrière, un moment toujours apprécié de tous. La section a aussi profité de cette occasion pour présenter et accueillir ses nouveaux membres.

Le 20 mars 2014, les sections de Saint-Hyacinthe et de Montréal - Rive-Sud ont organisé conjointement un souper-conférence ayant pour thème *Quel avenir pour la politique québécoise de souveraineté alimentaire face au nouvel accord de libre-échange Canada-Europe et les nouveaux marchés émergents?* M. Sylvain Charlebois, vice-doyen et professeur titulaire au Collège en Management et Études Économiques de l'Université de Guelph, en Ontario, ainsi que M. Robert Laplante, agronome, directeur général de l'Institut de recherche économique contemporaine (IREC), sont venus nous présenter leur vision sur ce thème. Une soixantaine d'agronomes ont assisté à cette soirée.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier tous les agronomes qui ont contribué et participé aux activités organisées par la section de Saint-Hyacinthe en 2013-2014. Je remercie plus particulièrement les membres du conseil d'administration pour leur engagement, leur intérêt et leur disponibilité. Leur support est essentiel au bon fonctionnement des affaires de la section.

Je souhaite vous voir encore et en plus grand nombre lors de la prochaine année et j'invite les membres de la section à nous soumettre leurs idées pour la réalisation d'activités sociales ou de formation continue.

Robert Lapalme, agronome
Président du conseil

FINANCES
de l'Ordre des
agronomes du Québec

RÔLE DU TRÉSORIER

Selon les politiques de gouvernance de l'Ordre des agronomes du Québec, le rôle du trésorier consiste notamment à s'assurer que les fonctions financières, fiscales et de contrôle de l'OAQ sont adéquatement remplies par le directeur général. Pour ce faire, il collabore avec le directeur général à la préparation du budget annuel et à présenter ce dernier au conseil d'administration, pour approbation, ainsi qu'à l'assemblée générale annuelle. Il procède aussi, en cours d'année, en collaboration avec le directeur général, au suivi des états des produits et des charges en regard du budget et en fait régulièrement rapport aux administrateurs de l'ordre. Il présente et fait approuver les états financiers audités par le conseil d'administration. Il s'assure par ailleurs que ces derniers soient déposés lors de l'assemblée générale annuelle. De plus, il a la responsabilité de présenter et de faire approuver les modifications aux classes de cotisation par le conseil d'administration et par l'assemblée générale annuelle. Il a aussi comme mandat de présenter et de faire approuver le choix des vérificateurs par le conseil d'administration et par l'assemblée générale annuelle. Il peut aussi s'adjoindre et présider un comité ad hoc des finances au besoin, selon les mandats qui lui sont confiés.

Activités de l'année

Au cours de la dernière année, j'ai fait l'analyse régulière des états financiers afin d'en faire rapport aux administrateurs de l'OAQ. Comme il est mentionné dans le rapport d'audit de la Société de comptables professionnels agréés Poirier & associés inc. « À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ORDRE DES AGRONOMES DU QUÉBEC au 31 mars 2014, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ».

Au cours de la dernière année, les produits (revenus) ont diminué de 45 303 \$ passant de 1 899 378 \$ en 2013 à 1 854 075 \$ en 2014. Il est important de se rappeler qu'en 2013, l'OAQ a reçu un remboursement d'une partie des ressources investies dans le cadre de l'organisation des activités reliées au congrès mondial de 2012 pour un montant de 48 022 \$. Il a aussi pu compter sur le recouvrement d'une somme de 72 000 \$ de déductions à la source exigées à tort par le Fonds des services de santé (FSS) à la suite d'une requête de l'ensemble des ordres professionnels.

Les charges d'exploitation ont augmenté de 116 865 \$ en 2014, celles-ci ont atteint 1 755 125 \$ au lieu de 1 638 260 \$ en 2013. Cette augmentation des charges (dépenses) provient essentiellement du fait que les salaires et charges sociales de l'année 2014 ont coûté 44 431 \$ de plus qu'en 2013 puisqu'à cette période, l'absence d'effectifs a réduit ces charges de façon importante. Il faut aussi tenir compte des dépenses du congrès pour 79 950 \$. Malgré tout, le dernier exercice financier a généré un excédent des produits sur les charges de 98 950 \$.

De façon certaine, ce surplus de 98 950 \$ a eu un impact positif au niveau du bilan financier de l'OAQ. L'actif net (avoir net/équité) est passé de 587 261 \$ en 2013 à 686 211 \$ en 2014. Cette somme de 686 211 \$ comprend un fonds de stabilisation en assurance responsabilité de 50 200 \$, un fonds de participation d'agronomes aux futurs congrès mondiaux de 48 022 \$ et un montant non affecté de 587 989 \$.

Je confirme que notre ordre professionnel est en bonne santé financière, ce qui lui permettra d'avoir les ressources financières nécessaires pour faire face à des imprévus éventuels et particulièrement aux coûts reliés à la discipline, à la pratique illégale, à l'usurpation de titre et à l'inspection professionnelle. L'ensemble de ces éléments sont au cœur de notre mission, soit la protection du public. Il est dans l'intérêt de nos membres de continuer à être vigilant, et nous nous appliquerons au cours de la prochaine année à exercer un contrôle serré sur l'ensemble de nos dépenses. En continuant ainsi, l'avenir de notre ordre professionnel s'annonce prometteur.

Le trésorier



Isidore Charron, agronome, MBA

L. André Poirier, FCPA, FCA
Michel Poirier, CPA, CA
Danny Sirard, CPA, CA
Jean-Pierre Desjardins, CPA, CA
Daniel Malenfant, CPA, CA
Josiane Gareau, CPA, CGA
Stéphanie Côté, CPA, CGA

ORDRE DES AGRONOMES DU QUÉBEC

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2014

ORDRE DES AGRONOMES DU QUÉBEC
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2014

SOMMAIRE

	Page
Rapport des auditeurs indépendants	1 - 2
Résultats	3
Évolution des soldes de fonds	4
État de la situation financière	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 12
Renseignements complémentaires	13

L. André Poirier, FCPA, FCA
Michel Poirier, CPA, CA
Danny Sirard, CPA, CA
Jean-Pierre Desjardins, CPA, CA
Daniel Malenfant, CPA, CA
Josiane Gareau, CPA, CGA
Stéphanie Côté, CPA, CGA

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux administrateurs de
ORDRE DES AGRONOMES DU QUÉBEC

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'**ORDRE DES AGRONOMES DU QUÉBEC**, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2014, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

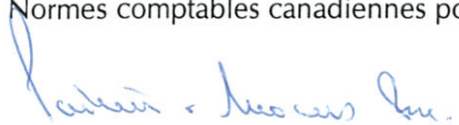
Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'**ORDRE DES AGRONOMES DU QUÉBEC** au 31 mars 2014, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



1

Société de comptables professionnels agréés

Vaudreuil-Dorion
Le 7 juin 2014

¹ Par Michel Poirier, CPA auditeur, CA

ORDRE DES AGRONOMES DU QUÉBEC**RÉSULTATS****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2014**

Page 3

	Budget	2014	2013
Produits			
Cotisations brutes	1 562 400 \$	1 568 849 \$	1 556 539 \$
Ristourne aux sections	(55 000)	(52 761)	(53 434)
Agro-Publicité et envois d'offres d'emploi	75 000	62 575	82 956
Admission et équivalences	55 300	52 402	56 074
Activités de formation	22 500	2 274	28 875
Subventions	7 000	-	20 113
Congrès	75 000	91 490	-
Autres produits (annexe A)	48 900	56 520	115 718
Produits financiers	10 000	19 140	20 537
Programme de stabilisation en assurance responsabilité	-	50 200	-
Recouvrement de déductions à la sources payées en trop	-	3 386	72 000
	1 801 100	1 854 075	1 899 378
Charges d'exploitation			
Salaires et charges sociales	798 250	746 040	736 364
Honoraires professionnels	395 300	435 282	400 527
Déplacements et réunions	164 100	166 383	161 453
Occupation des locaux	93 600	100 993	91 721
Cotisations	57 500	57 882	44 577
Formation	42 200	37 423	40 491
Secrétariat	38 200	35 497	37 952
Publicité et promotions	15 200	16 212	18 010
Bourses	16 000	10 418	15 588
Télécommunications	13 400	11 833	13 956
Publications, abonnement et documentation	16 300	9 977	11 576
Poste et messagerie	6 100	13 548	7 000
Assurances	2 600	5 369	1 513
Congrès	63 200	79 950	-
Intérêts et frais bancaires	4 000	3 957	3 174
Amortissement	56 000	24 361	54 358
	1 781 950	1 755 125	1 638 260
Excédent des produits sur les charges	19 150 \$	98 950 \$	261 118 \$

ORDRE DES AGRONOMES DU QUÉBEC
ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2014

Page 4

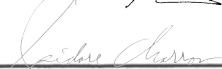
	Participation d'agronomes aux congrès mondiaux	Stabilisation assurance responsabilité	Non affectés	2014	2013
Solde au début	- \$	- \$	587 261 \$	587 261 \$	326 143 \$
Excédent des produits sur les charges	-	50 200	48 750	98 950	261 118
Affectation d'origine interne (note 9)	48 022	-	(48 022)	-	-
Solde à la fin	48 022 \$	50 200 \$	587 989 \$	686 211 \$	587 261 \$

ORDRE DES AGRONOMES DU QUÉBEC**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE****31 MARS 2014**

Page 5

	2014	2013
Actif		
Court terme		
Encaisse	1 721 872 \$	1 461 795 \$
Placements réalisables au cours du prochain exercice	91 000	166 000
Débiteurs (note 4)	28 985	148 381
Charges payées d'avance	13 478	27 732
	1 855 335	1 803 908
Placements (note 5)	325 000	184 000
Immobilisations corporelles (note 6)	20 453	20 781
Immobilisations incorporelles (note 7)	89 762	88 420
	2 290 550 \$	2 097 109 \$
Passif		
Court terme		
Créditeurs (note 8)	366 821 \$	334 782 \$
Produits reportés	1 237 518	1 175 066
	1 604 339	1 509 848
Solde de fonds		
Stabilisation assurance responsabilité	50 200	-
Participation d'agronomes aux congrès mondiaux	48 022	-
Non affecté	587 989	587 261
	686 211	587 261
	2 290 550 \$	2 097 109 \$

Pour le conseil d'administration,

 , administrateur , administrateur

ORDRE DES AGRONOMES DU QUÉBEC**FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2014**

Page 6

	2014	2013
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	98 950 \$	261 118 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	8 219	13 762
Amortissement des immobilisations incorporelles	16 142	40 596
	123 311	315 476
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	228 141	(160 131)
	351 452	155 345
Activités d'investissement		
Acquisition de placements	(66 000)	-
Encaissement de placements	-	15 000
Acquisition d'immobilisations corporelles	(7 889)	(900)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(17 486)	(31 244)
Encaissement de l'avance au congrès mondial des agronomes	-	14 691
	(91 375)	(2 453)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	260 077	152 892
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	1 461 795	1 308 903
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	1 721 872 \$	1 461 795 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. Statuts constitutifs et nature des activités

L'Ordre des agronomes du Québec est un organisme à but non lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Il est constitué en vertu du Code des professions du Québec et il est exempté d'impôt.

L'Ordre a pour mission d'assurer la délivrance de permis d'exercice aux candidats réunissant les conditions requises, le maintien du Tableau des membres et le contrôle de l'exercice de la profession par ses membres.

2. Principales méthodes comptables

L'Ordre applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Constatation des produits

Apports

L'Ordre applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Produits de cotisations

Les produits de cotisations sont constatés linéairement sur la période couverte par ces dernières.

Produits de publicités et d'activités

Les produits de publicités et d'activités sont constatés lorsque la publicité est diffusée et que l'activité a lieu.

2. Principales méthodes comptables (suite)**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'Ordre consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les placements temporaires que l'entité ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

Mobilier et équipement de bureau	10 ans
Matériel informatique	3 ans
Améliorations locatives	10 ans

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

Logiciels	3 ans
Base de données	5 ans

Fonds affectés

Lors d'une réunion du Conseil d'administration tenue en juillet 2013, il a été décidé que serait créée une réserve d'assurance en responsabilité professionnelle dans le but de palier les hausses de primes et de réaliser des projets d'éducation, de prévention des hausses en cas de sinistres ou de recherches afin de mieux servir ses membres en pratique privée.

Également, le Conseil d'administration a décidé de créer un fonds pour la participation d'agronome aux congrès mondiaux dans le but de permettre aux agronomes de participer à des congrès mondiaux.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Ordre évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des placements à court et long terme et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et des produits reportés.

3. Prévisions financières

Les chiffres présentés à l'état des résultats sous la colonne "Budget" sont fournis à titre d'information seulement. Ils n'ont pas fait l'objet d'un audit et ne sont pas couverts par le rapport de l'auditeur indépendant.

4. Débiteurs

	2014	2013
Clients	20 332 \$	10 829 \$
Intérêts courus	2 703	5 212
Congrès mondial des Agronomes - 2012	5 950	60 340
Revenu Québec - Dossier FSS	-	72 000
	28 985 \$	148 381 \$

5. Placements

	2014	2013
Obligations, taux variants de 3,00% à 3,65 %, échéant à différentes dates jusqu'en juin 2015	184 000 \$	270 000 \$
Dépôts à terme, taux variants de 3,00% à 3,65 %, échéant à différentes dates jusqu'en février 2016	232 000	80 000
	416 000	350 000
Placements réalisables au cours du prochain exercice	91 000	166 000
	325 000 \$	184 000 \$

6. Immobilisations corporelles

	2014		2013	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier et équipement de bureau	118 317 \$	108 824 \$	9 493 \$	10 196 \$
Matériel informatique	76 318	70 905	5 413	4 008
Améliorations locatives	22 302	16 755	5 547	6 577
	216 937 \$	196 484 \$	20 453 \$	20 781 \$

7. Immobilisations incorporelles

	2014		2013	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Logiciels	26 849 \$	24 664 \$	2 185 \$	1 843 \$
Base de données	240 498	152 921	87 577	86 577
	267 347 \$	177 585 \$	89 762 \$	88 420 \$

8. Créditeurs

	2014	2013
Fournisseurs et charges courues	48 728 \$	34 871 \$
Office des professions du Québec	70 016	60 477
Taxes à la consommation	160 296	164 556
Salaires, vacances et charges sociales	87 781	74 878
	366 821 \$	334 782 \$

9. Affectation d'origine interne

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a décidé de transférer le montant reçu en remboursement de dépenses pour le congrès mondial des agronomes 2012 vers le fonds de participation d'agronomes à des congrès mondiaux. Ainsi, un montant de 48 022 \$ a été transféré entre les fonds concernés.

10. Engagements contractuels

Les engagements pris par l'Ordre en vertu de baux totalisent 402 100 \$ et les versements au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2015	80 420 \$
2016	80 420
2017	80 420
2018	80 420
2019	80 420
	402 100 \$

11. Instruments financiers**Politique de gestion des risques**

L'Ordre, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan.

11. Instruments financiers (suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

L'Ordre consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'Ordre n'exige généralement pas de caution.

Pour les subventions à recevoir l'Ordre évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les autres créances, l'Ordre évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché.

L'Ordre est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'Ordre à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de trésorerie.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La gestion prudente du risque de liquidité suppose le maintien d'un niveau de liquidités suffisant, l'accès à des facilités de crédit appropriées et la capacité de liquider des positions prises sur le marché. L'Ordre est d'avis que ses ressources financières récurrentes lui permettent de faire face à toutes ses charges.

ORDRE DES AGRONOMES DU QUÉBEC
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2014

Page 13

	Budget	2014	2013
Annexe A			
Autres produits			
Commandites	27 500 \$	15 000 \$	24 482 \$
Amendes	3 600	12 200	22 098
Formation	5 000	8 109	8 628
Mémento	1 900	4 534	3 797
Ouverture de dossiers	3 700	2 198	3 881
Autres	7 200	14 479	52 832
	48 900 \$	56 520 \$	115 718 \$



ORDRE DES AGRONOMES DU QUÉBEC
BUDGET 2014-2015

De la période du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2015

	BUDGET 2014-2015
PRODUITS	
COTISATIONS	1 597 500 \$
RISTOURNES AUX SECTIONS	(55 900) \$
ACTIVITÉS DE FORMATION	12 400 \$
ADMISSION À LA PRATIQUE ET ÉQUIVALENCES	37 600 \$
AMENDES	5 000 \$
CONGRÈS	76 500 \$
PRODUITS FINANCIERS	15 000 \$
PUBLICATIONS, PUBLICITÉ ET PROMOTION	72 600 \$
SERVICES ADMINISTRATIFS	27 800 \$
SUBVENTIONS ET PARTENARIATS	37 000 \$
TOTAL DES PRODUITS	1 825 500 \$
CHARGES	
RESSOURCES HUMAINES	829 200 \$
ACTIVITÉ DE FORMATION	7 700 \$
ADMISSION À LA PRATIQUE	53 300 \$
ASSOCIATIONS ET COTISATIONS	63 777 \$
BOURSES	15 000 \$
COMITÉS DE COORDINATION DES MÉCANISMES DE SURVEILLANCE	40 400 \$
COMITÉS DÉCOULANT DE LA PRATIQUE	15 700 \$
COMITÉS AUTRES	2 400 \$
CONGRÈS	76 400 \$
DÉPLACEMENTS, RÉUNIONS ET REPRÉSENTATION	69 400 \$
GESTION ET ADMINISTRATION	180 200 \$
HONORAIRES	381 800 \$
PUBLICATIONS, PUBLICITÉ ET PROMOTION	32 300 \$
FRAIS FINANCIERS	4 000 \$
AMORTISSEMENT	49 300 \$
TOTAL DES CHARGES	1 820 877 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	4 623 \$

ORDRE DES AGRONOMES DU QUÉBEC

1001, rue Sherbrooke Est, bureau 810, Montréal Qc H2L 1L3
T. 514 596-3833 | Téléc. 514 596-2974 | agronome@oaq.qc.ca | www.oaq.qc.ca